

La Médaille Militaire

N° 595 - 2^e TRIMESTRE 2022 - LE NUMÉRO 1,50€ - www.snemmm.fr



On n'a pas tous les jours
100 ans!

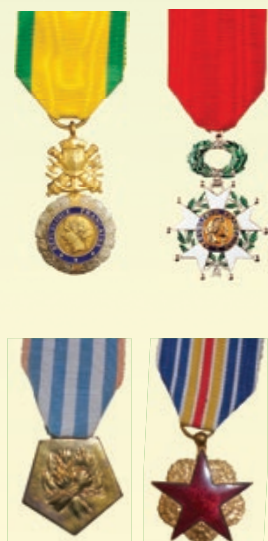
(Voir pages 29 à 31)

100



Passeurs de
mémoire

(Voir pages 14 à 23)



Babi-Yar

(Voir pages 24 à 25)

HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAUX



83 Var
UD 083
0344 – La Seyne-sur-Mer

Christophe LAVILLE

Né le 8 mars 1962 à Étampes (Essonne), Christophe Laville s'engage le 1^{er} octobre 1981 comme élève sous-officier dans l'arme des transmissions. Il y sert dans quatre régiments successifs. Nommé sergent le 1^{er} novembre 1982, chef de station au 54^e régiment de transmissions d'Essey-lès-Nancy, il se fait remarquer par sa hiérarchie. Il est promu sergent-chef le 1^{er} octobre 1987 et admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 31 décembre 1988. En 1991, muté au 42^e RT en Allemagne, il devient chef de centre Nodal. Adjudant le 1^{er} juillet 1992, il est nommé au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 1997. Son investissement dans différentes missions lui vaut une lettre de félicitations. Projeté 3 fois au Kosovo, il y est félicité à 2 reprises et reçoit plusieurs décorations. Affecté au lycée militaire d'Autun en 2005, il entame un 2^e parcours, éducatif, comme chef de section élèves « terminales » puis « classes préparatoires » et adjoint au commandant d'unité. Il est de nouveau félicité, en 2009 et 2011. Il s'oriente alors vers les postes de commandement et d'administration, prenant en charge la programmation budgétaire du lycée au bureau activités. Choisi en 2013 comme chef du secrétariat du Chef de corps, il est élu président des sous-officiers et le restera jusqu'à la fin de son service actif le 1^{er} juillet 2019.

Médaillé militaire du 1^{er} juin 2016, il intègre immédiatement la 14^e section d'Autun, puis se retire à La Seyne-sur-Mer (Var), où il se présente à la 344^e section et s'investit comme secrétaire et porte-drapeau.

Médaille militaire,
Croix du combattant,
Titre de reconnaissance de la Nation « opérations extérieures »,
Médaille d'or de la Défense nationale « transmissions » et
« missions d'assistance extérieures »,
Médaille commémorative française « Ex-Yougoslavie »,
Médaille de l'OTAN, « Kosovo »,
Médaille de l'OTAN « non-article 5 ».



13 Bouche-du-Rhône
UD 013
1108 – St-Martin-de-Crau

Daniel SCHLUTIG

Daniel Schlutig est né le 20 juin 1947 à Strasbourg. Engagé volontaire par devancement d'appel le 1^{er} juin 1966, il rejoint le 8^e RPIMA de Castres. Sa carrière se déroule en France et hors métropole, à Castres, Montpellier et Nîmes mais également à Nouméa (70/72), à Hao (72/73), au Zaïre (79/80) dans le cadre

de la coopération, à la Martinique (85/88) et à La Réunion (84/95). Il y a également les OPEX : Gabon, RCA, Liban et le Tchad. Parachutiste il occupe, entre autres, les postes d'instructeur NEDEX, combat, para au Zaïre, pour finir chef des pionniers.

Adjudant-chef, il termine sa carrière au 3^e RI de Nîmes après 30 ans et 9 mois de service. Il porte le drapeau de la section depuis 8 ans.

Médaille militaire,
Croix du combattant,
Titre de reconnaissance de la Nation,
Médaille d'argent de la Défense nationale,
Médaille commémorative outre-mer avec
4 agrafes.



51 Marne
UD 051
0593 – Épernay

Guy LALLEMANT

Guy Lallemand voit le jour le 20 février 1938 à Givry-lès-Loisy (Marne). Il passe son enfance dans son village natal, jusqu'à son incorporation, en 1952, au centre de recrutement n°2 (CR2) à Sarrebourg. À l'issue de ses classes, il rejoint l'Algérie, affecté au commando parachutiste de la centaine à Constantine. Il participe à de nombreuses opérations avec les paras et la légion étrangère, ce qui lui vaut d'être cité à plusieurs reprises et de se voir décerner la croix de la Valeur militaire. Après deux ans de service militaire, en 1960, il revient aux sources et travaille dans l'exploitation familiale.

En 1985, il devient le porte-drapeau de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc (CATM-PG) de Vertus, dans la Marne. En 2000, il adhère à l'amicale des porte-drapeaux d'Épernay et sa région. En 2004, il est porte-drapeau titulaire de la 593^e section des Médaillés militaires d'Épernay. Enfin, en 2019, il est également porte-drapeau suppléant de la Légion d'honneur.

Porte-drapeau depuis 37 ans, Guy Lallemand est titulaire de la médaille des porte-drapeaux avec palme, obtenue pour plus de 30 années de fidélité à ses fonctions.

Médaille militaire le 20 novembre 2001
Croix de la Valeur militaire avec citations
Croix du combattant
Médaille commémorative (agrafe Algérie)
Médaille de fidélité :

- Médaille d'argent des porte-drapeaux
- Médaille de bronze du Souvenir français
- Médaille d'argent avec rosette Fédération nationale André Maginot
- Médaille du mérite fédéral et du chevron d'argent Société de Vertus

Diplôme et Insigne 20 années de fonction Porte-drapeau
Jean-Luc DELORME, 1349^e (71)
Bernard COUZIGNE, 246^e (57)

Diplôme et Insigne 14 années de fonction Porte-drapeau
Jean-François HOFFMANN, 246^e (57)



José Miguel REAL
Président général



C her(e)s sociétaires, cher(e) abonné(e)s,

L'actualité me force à débiter cet éditorial sur des notes noires... La guerre toujours présente aux portes de l'Union européenne s'est invitée depuis des mois dans nos journaux, nos discussions, nos pensées et dans notre économie. Dans vos sections, la mobilisation au profit des ukrainiens continue et vos actions font honneur à notre association. Ces heures sombres, certains de nos sociétaires en ont vécu de semblables en d'autres temps et d'autres lieux. Il est de notre devoir de faire, chacun à notre échelle, de notre mieux pour que cette mémoire perdure et que les enseignements à en tirer profitent aux générations futures. C'est ainsi qu'une grande partie de ce nouveau numéro que vous allez découvrir est consacré à des actions de mémoire.

Le 1^{er} juin, une grande Dame nous a quitté. Madame Favreau aura marqué de son empreinte les Médaillés militaires et notre association. Elle n'est pas encore majeure lorsqu'en 1944, elle intègre la Croix-Rouge française, à Paris. Très rapidement, elle s'engage dans l'Armée française et participe à la campagne de France. Au sortir du conflit, elle gagne l'Indochine, où elle séjournera jusqu'en juillet 1954. De retour d'Extrême-Orient, elle se retrouve en Algérie. Elle y sera décorée de la Médaille militaire en 1961. Elle terminera sa carrière en qualité d'adjudant-chef. À sa retraite, elle s'implique au sein de l'Association de l'Orphelinat et des Œuvres des Médaillés militaires. Elle aimait à dire « mon bébé ». Elle lui avait consacré une partie de son existence, car cela lui avait permis, à un moment crucial de sa vie, de surmonter son désarroi en s'occupant des autres, c'est-à-dire de nos orphelins, de nos vieux sociétaires, de nos boursiers, de nos malades et de nos sinistrés. Vous trouverez dans ce numéro, un flash spécial en mémoire à cette grande Dame. Notre Société lui doit beaucoup. Son nom restera gravé dans nos mémoires.

Depuis quelques semaines nous avons quelques sources d'espoir et de joies. Nous pouvons nous passer des masques et certaines sections ont déjà repris des activités festives. Ces activités nous permettent de retrouver le moral en revenant progressivement « à la vie d'avant ».

Quand vous lirez ces lignes, nous aurons tenu notre 87^e assemblée générale. Celle-ci aura été l'occasion de nous retrouver et de rendre hommage au maréchal Foch devant le monument aux morts, inauguré le 2 mai 1926. Ce monument est dédié aux 2 717 élèves de l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent morts pour la France. Le fils unique du maréchal Foch, Germain, était élève à l'école, promotion Alsace-Lorraine. Il fut tué le 22 août 1914, lors de la journée la plus meurtrière de la guerre.

En attendant de vous retrouver en septembre, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles un bel été.



CHÈRES LECTRICES ET CHERS LECTEURS

Vous avez actuellement entre vos mains le deuxième numéro de la revue sous la houlette de la nouvelle équipe de rédaction. C'est l'occasion pour nous de vous remercier pour vos encouragements suite à la parution du n° 594... mais aussi pour les « plaintes » des personnes qui ne l'avaient pas reçu suite à des erreurs administratives de part et d'autre (Nous devons tous être rigoureux dans la transmission des informations ! cf. ci-dessous). Votre impatience à découvrir les transformations progressives de la revue nous honore et nous oblige.

Tel un papillon dans sa chrysalide, nous continuons la métamorphose progressive de notre revue afin qu'elle constitue un véritable outil de communication entre les sociétaires et participe au rayonnement de la Médaille militaire.

Nous tentons, page après page, de rendre notre revue « plus proche de vous ». Ainsi vous découvrirez dans ce nouveau numéro une nouvelle rubrique, **Passeurs de mémoire**, afin de rendre hommage à des médaillés militaires qui, dans l'anonymat, ont eu une vie particulière voire extraordinaire : des médaillés militaires qui tout au long de leur vie ont appliqué le principe qu'il « *est plus beau d'éclairer que de briller seulement* »⁽¹⁾ et que nous souhaitons maintenant mettre en lumière. Vous trouverez également les modalités du **sondage** annoncé lors du précédent numéro. La parole vous est donnée pour faire de cette revue « **votre revue** ». N'hésitez pas à nous faire remonter vos souhaits de rubriques ou d'articles, nous nous efforcerons d'y répondre du mieux possible.

Continuez également à nous envoyer des articles sur des thèmes divers et variés : ce qui vous intéresse peut également intéresser les lecteurs !

Bonne lecture à toutes et à tous.

⁽¹⁾ Saint Thomas d'Aquin.



Isabelle Combroux

RAPPELS IMPORTANTS

- L'adresse **revue@snemm.fr** doit être utilisée pour les envois d'articles et les demandes particulières concernant la revue. Sur cette adresse, vous écrivez directement au rédacteur en chef.
- À partir de 2023 les listings des abonnements à la revue devront être retournés au siège avant le 31 mars : direction@snemm.fr
- Ce listing contient l'adresse exacte des destinataires pour l'envoi de la revue par ESTIMPRIM.
- Pour les problèmes de non réception de la revue adressez-vous à : responsable.effectifs@snemm.fr
- Pour les problèmes pécuniers concernant la revue adressez-vous à : trésorerie.generale@snemm.fr
- Articles pour la rubrique UD et Sections : entre 5 et 20 lignes maximum, format Word et une photo format Jpg.

Merci de votre compréhension.

Sommaire

N° 595 – 119^e année – 2^e trimestre 2022 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr



JOSÉPHINE BAKER, UN DESTIN FRANÇAIS P 9

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale
André Maginot des anciens
combattants • GR n° 113 •
Tirage: 15 000 exemplaires •
Directeur de la publication : José
Miguel Real • **Rédacteur en chef :**
Gérard Maupetit • **Rédacteur**
adjoint : Claude Naets • Rédacteurs
du comité : Isabelle Combroux,
Pascal Lenne • 36, rue de la
Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone
06 07 89 11 67 • www.snemm.fr
• Abonnement annuel : 6,00 € •
N° Commission paritaire 1022 A 07121
• Réalisation : Point 11 - 75012 Paris •
Impression : Imprimerie Estimprim -
ZA La Craye 25110 Autechaux •
Dépôt légal : juin 2022.

**Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
(fermés le samedi)
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés de 12h à 13h)**

Encart jeté sous film :
France Abonnements

- 3 — Le mot du président
- 4 — Le mot de la rédaction
- 6 — Sondage : votre avis nous intéresse
- 8 — Flash spécial : décès de madame Antoinette Favreau
- 9 — Joséphine Baker, un destin français
- 10 — La communauté française se mobilise au cimetière national du Canada de Beechwood
- 12 — Le Griffon
- 13 — Vos vacances à Hyères
- 14 — Passeurs de mémoire : Claude Barrois, un Médaille militaire d'exception...
- 24 — Babi Yar, quand la mémoire lutte pour exister
- 26 — Hommage à Louis Charles Marion
- 27 — Quel est mon Saint Patron
- 28 — Culture
- 29 — On n'a pas tous les jours 100 ans !
- 32 — Médailleurs à l'honneur
- 35 — Vie des UD et des sections
- 41 — Nos joies – Nos peines
- 42 — Décès
- 46 — **Bulletin d'adhésion – Contacts**
- 48 — Boutique



Sondage

SECTION

votre avis nous intéresse

Valeur • Discipline



Nous vous l'annonçons dans le numéro précédent, votre revue évolue.

La nouvelle équipe de rédaction a reçu pour mission de remodeler son image, sans en changer l'esprit. Pour cela, votre participation est indispensable. C'est la raison du sondage qui vous est proposé.

Nous voulons connaître vos impressions, alors prenez quelques minutes pour répondre à notre questionnaire et proposez-nous vos idées. Nous vous remercions par avance.

Pour nous faire parvenir vos réponses, **au plus tard le 20 aout 2022**, vous avez plusieurs possibilités.



POUR ENVOYER VOS RÉPONSES

- ▶ À l'adresse mail suivante : revue@sneмм.fr
- ▶ Par courrier à l'adresse :
Gérard MAUPETIT
3 rue Gustave Briquelot
55200 Boncourt-sur-Meuse
ou
Claude NAETS
4 Impasse de l'Épichée
55300 Rambucourt
- ▶ Si vous ne disposez pas d'internet, faites-vous aider par votre président de section ou d'UD qui fera le lien avec les rédacteurs de la revue.
- ▶ Les présidents de sections peuvent aussi rassembler les questionnaires de leurs adhérents et faire un envoi collectif.
- ▶ Vous pouvez aussi télécharger la page sondage sur le site de la SNEMM-LA VIE DES STRUCTURES. Ensuite répondre au questionnaire et nous le renvoyer.

Vous avez donc de nombreuses possibilités pour nous donner votre avis, parce que nous comptons sur vous. Nous diffuserons bien sûr les résultats du questionnaire.

Votre équipe de rédaction.

**RÉPONDRE
AU SONDAGE**



Sondage *votre avis nous intéresse*

- Votre numéro de section :

(Celui-ci restera anonyme lors de la publication des résultats du sondage)

- 1. Êtes-vous abonné à la revue ?

oui / non

(Si "non" allez directement à la question 6)

- 2. Lisez-vous la revue entièrement ?

oui / non

(Si "non", répondez précisément à la 3^e question)

- 3. Parmi les domaines traités, quel est votre ordre de préférence ?

Numérotez chaque rubrique selon votre préférence de 1 à 10 + commentaire

• Actualités (*Vie des armées, présentation de matériel,...*)

• Histoire – Mémoire - Honneur particulier

• Informations particulières (*SNEMM, Règlementations,...*)

• Culture (*Lecture, cinéma, vidéo, sport,...*)

• Passeur de mémoire (*nouvelle rubrique spéciale sur un membre et ses mémoires écrites*)

• Mise à l'honneur de nos centenaires

• Mise à l'honneur de membres de la SNEMM

• Vie des structures (*UD et sections*)

• Nos joies, nos peines

• Mise à l'honneur (*porte-drapeaux*)

- 4. La présentation générale de la revue sous sa forme actuelle vous convient-elle ?

Si oui : pourquoi ? Si non : que souhaitez voir ?

- 5. Thématiques que vous souhaiteriez voir apparaître dans la revue :

Répondez ci-dessous par oui ou par non

• Découverte (*tourisme, nature, sport, science...*)

• Coin des lecteurs (*rubrique qui ne doit pas être utilisée comme une tribune. Doit permettre uniquement des échanges cordiaux, des avis motivés, des propositions constructives*)

• Informations pratiques (*reconversion des militaires, fonctionnement du CPF...*)

• Vos idées (*Après avoir classé selon votre choix les 3 propositions ci-dessus, complétez ci-contre par vos propres idées*)

- 6. Pour les non abonnés :

• La raison ? (*prix, sujets inintéressants...*)

• Avez-vous été abonné ? (*raison de la résiliation*)

- 7. Lisez-vous la revue sur le site de la SNEMM ?

oui / non



DÉCÈS DE MADAME ANTOINETTE FAVREAU LE 1^{ER} JUIN 2022

Nous venons d'apprendre le décès d'Antoinette Favreau née Baron le 1^{er} juin 2022 dans sa 98^e année. Nombreux d'entre vous l'ont connue.

Femme remarquable de notre association de 1978 à 2009. Elle est secrétaire générale de l'association de l'orphelinat et des œuvres de la Médaille militaire, puis vice-présidente chargée des œuvres sociales de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire. Entrée à 17 ans dans la Croix-Rouge française, elle s'engage dans la 3^e DIA avec laquelle elle participe, au sein du 7^e RCA, à la campagne de France, puis à celle d'Allemagne jusqu'à Berlin.

Elle se porte alors volontaire pour l'Indochine où elle restera jusqu'en 1954, tour à tour ambulancière à Saïgon et infirmière à Na San. De retour d'Extrême-Orient, elle est affectée en Algérie où elle est chargée d'animer le mouvement de solidarité féminine, de développer des dispensaires et de visiter les postes isolés.

Elle était sous-officier de carrière. Elle terminera sa carrière comme adjudant-chef. Elle est titulaire de trois citations. Elle est décorée de la Médaille militaire. Elle est commandeur de la Légion d'honneur...

Voici ce qu'elle disait lors d'une interview au pied de l'Arc-de-Triomphe

« J'étais fille de militaire, j'ai toujours été élevée dans cet esprit. Mes études de droit terminées, j'ai tout de suite pensé à m'engager dans l'armée. Pour moi, il s'agissait d'une suite naturelle et logique des choses. J'ai participé au débarquement en Normandie dans le 9^e régiment de chasseurs d'Afrique. J'ai fait la campagne de France et d'Alsace. J'ai participé à la libération de Colmar avec la 1^{re} Armée en tant qu'ambulancière. La résistance des Allemands autour de la poche de Colmar fut acharnée, dès que les combats faisaient rage, l'armée nous appelait et nous brancardions les blessés et ils étaient nombreux.

À cet âge, j'avais 20 ans, je ne pensais pas aux risques, je n'avais pas peur. J'ai participé au rapatriement des femmes dans le camp de déportés à Ravensbrück. Je les ai ramenées à Berlin et à Paris. Je suis partie en Indochine où j'ai été ambulancière à l'hôpital 415 à Saïgon. J'ai

été prêtée au régiment pour faire les évacuations sanitaires, je partais en opération et je ramassais les blessés. Nous faisons l'évacuation sanitaire sans escorte juste avec un PM (Pistolet-mitrailleur) et un chien pour toute défense. Je suis restée 10 ans en Indochine pendant la guerre, puis j'ai rejoint l'Algérie, lors des événements.

Il n'y a pas eu de moments vraiment pénibles, car j'aimais ce que je faisais, c'est-à-dire un métier pour lequel je m'étais engagée totalement et il représentait un combat pour la liberté.

Je suis revenue en France pour terminer ma carrière en 1978, en tant qu'adjudant-chef pour entrer dans les réserves et faire l'instruction des réserves des conductrices ambulancières.

L'armée est une grande famille, mes meilleures amies je les ai connues à l'armée. Il n'existe nulle part une aussi grande camaraderie que dans l'armée... »

Le président général, les administrateurs nationaux en exercice et honoraires, les présidents et les sociétaires de la SNEMM présentent leurs sincères condoléances à la famille. La cérémonie religieuse a eu lieu le 11 juin 2022. Elle est inhumée près du général Favreau dans le caveau familial, au cimetière attenant à l'église, à Saint-Denis-de-Pile (33910). ★

Joséphine Baker, un destin français

Mais, tout au long de sa vie, elle aura été avant tout une femme libre.

Freda Joséphine McDonald, appelée plus tard de son nom de scène Joséphine Baker, est une danseuse et chanteuse afro-américaine, née en 1906 dans le Missouri, décédée et enterrée à Monaco en 1975. Militante engagée pour l'égalité des droits civiques et résistante durant la Seconde Guerre mondiale, Freda Joséphine McDonald, de son nom de naissance, est une femme aux multiples facettes. Découvrez celle qui est entrée ce 30 novembre 2021 au Panthéon.

UNE DES PREMIÈRES VEDETTES NOIRES INTERNATIONALES

En 1925, la jeune américaine âgée de 19 ans quitte New York où sa carrière ne décolle pas et s'envole pour Paris. Sur place, elle devient rapidement la vedette du spectacle musical *La Revue nègre* du théâtre des Champs-Élysées. Dansant un charleston endiablé la meneuse de revue est alors uniquement vêtue d'un pagne décoré de fausses bananes. Le spectacle est un véritable triomphe, Joséphine devient la première icône noire en France et à l'étranger.

MILITANTE CONTRE LA SÉGRÉGATION ET LE RACISME

Originaire du Missouri, Joséphine est rapidement confrontée au racisme : « *Un jour j'ai réalisé que j'habitais dans un pays où j'avais peur d'être noire. C'était un pays réservé aux Blancs. Il n'y avait pas de place pour les Noirs. J'étouffais aux États-Unis. (...) Je me suis sentie libérée à Paris.* » Toute sa vie durant, elle s'engagera à dénoncer le racisme et la ségrégation. En 1963, c'est aux côtés de Martin Luther King qu'elle apparaît lors de la « Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté ».

UNE FIGURE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

En 1937, Joséphine obtient la nationalité française. Trois ans plus tard, face à l'invasion nazie, elle s'engage en tant qu'agent de contre-espionnage pour les services secrets de la France libre. Elle fait passer des messages écrits à l'encre sympathique sur ses partitions et cache des documents dans son soutien-gorge. Elle communique ainsi des plans d'installations allemandes.



Le 19 août 1961, Joséphine Baker recevait la Légion d'honneur et la croix de guerre dans son château des Milandes, à Castelnau-la-Chapelle, en Dordogne.

Mais interdite de scène à cause des règles établies par le régime de Vichy, elle se réfugie dans son château en Dordogne, où elle cache des résistants. De 1941 à 1944, elle continue ses actions depuis le Maroc où elle élit domicile. En 1944, elle devient sous-lieutenant des troupes féminines auxiliaires de l'armée de l'Air française. Pour ses actes de bravoure et de résistance, Joséphine sera faite chevalier de la Légion d'honneur en 1961 et recevra également la croix de guerre 1939-1945 avec palme.

À LA TÊTE DE LA TRIBU ARC-EN-CIEL

Ne pouvant pas avoir d'enfant, Joséphine Baker décide avec son mari de l'époque, Joe Bouillon, d'adopter 12 orphelins. Les enfants étant tous issus de pays et de cultures différentes, le couple parlera de leur famille comme de « la tribu arc-en-ciel ». Une façon pour eux de mettre en application le vivre-ensemble qu'ils prônent tant.

SIXIÈME FEMME À ENTRER AU PANTHÉON

Après Simone Veil en 2018, Joséphine Baker est la sixième femme à entrer au Panthéon. À partir du 30 novembre 2021, elle rejoindra ainsi les 80 personnalités reposant dans le monument parisien. Entourée d'Émile Zola, de Marie Curie, ou encore de Jean Moulin, Joséphine Baker aura bel et bien sa place dans cette nécropole laïque.

Vedette de music-hall, militante antiracisme et résistante française, Joséphine Baker a démontré son engagement sans failles et reposera ainsi parmi les plus grands noms de l'Histoire de France. ★

Source : Ministère des Armées.

La communauté française se mobilise au cimetière national du Canada de Beechwood

La direction du cimetière national historique du Canada à Ottawa et les associations francophones locales ont accueilli récemment deux événements mémoriels importants : la visite du grand chancelier de la Légion d'honneur sur le site accueillant le premier monument national dédié à l'amitié franco-canadienne, « *Amicitia France-Canada* » et la 4^e cérémonie du Souvenir de la communauté francophone et francophile.



© C. Raisonnier.

Présidente et président des associations françaises :
De gauche à droite : Jacques Janson, Sylvie Bragard, André Levesque, général d'armée Benoît Puga, Christophe Raisonnier, Yann-Alexandre Girard.

Lors de sa récente visite à Ottawa le 19 octobre 2021, le général d'armée Benoît Puga s'est ainsi rendu sur le site où vient juste d'être érigé le monument « *Amicitia France-Canada* », premier monument national dédié à la longue amitié entre la France et le Canada et qui, compte tenu des restrictions sanitaires actuelles, sera dévoilé fin juin 2022 et inauguré officiellement en septembre 2022 (site web : www.amicitiafrancecanada.com). Accueilli par le directeur général du cimetière

national de Beechwood, par le major-général Guy Chapdelaine, ancien aumônier général des Forces armées canadiennes et par les présidents des associations françaises et francophones (1846^e section de la SNEMM, le Souvenir français au Canada, l'association des décorés de la Légion d'honneur d'Ottawa, l'Union des Français de l'étranger, Français du monde à Ottawa-Gatineau et l'association Monument *Amicitia France-Canada*), le grand chancelier de la Légion d'honneur a exprimé toute sa reconnaissance aux principaux acteurs et partenaires (dont la SNEMM) de ce projet citoyen et a souligné la finesse dans les détails des sculptures de ce monument, notamment pour les décorations françaises dont il a la charge (Légion d'honneur, Médaille militaire et ordre national du Mérite).

Partie du Monument
incluant les décorations
françaises dont le grand
chancelier a la charge.

De droite à gauche :
Légion d'honneur,
Médaille militaire et
Ordre national du Mérite.
© C. Raisonnier.





Dépôt de gerbes sur les tombes du soldat Jean-François Istel (FFL) et du sergent Raphaël Cousin.
© C. Raisonnier.

Accompagné de la délégation de la 1846^e section de la SNEMM au Canada et du Souvenir français au Canada, il s'est ensuite recueilli devant les sépultures des soldats français inhumés au cimetière canadien des vétérans. Une couronne de fleurs du grand chancelier a ainsi été déposée sur les tombes du sergent Raphaël Cousin et sur la tombe du jeune soldat de la France libre, engagé volontaire français dans l'armée de l'Air canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale, Jean-François Istel. (Cf. photos ci-dessus)

Depuis plus de 4 ans, sous l'impulsion de la 1846^e section, du Souvenir français et des associations françaises citées *supra*, la grande communauté francophone et francophile d'Ottawa organise une cérémonie du Souvenir le dimanche précédant le 11 novembre au cimetière national du Canada. Sous le haut patronage de la mission de défense de l'ambassade de France au Canada, mais aussi grâce à l'exceptionnel soutien des Forces armées canadiennes, cet événement qui eut lieu cette année le 7 novembre 2021, est très prisé par les citoyens et par les personnalités publiques et militaires canadiennes qui y prennent part. Il faut souligner cette année la

présence exceptionnelle de la présidente de la commission interparlementaire Canada-France, madame la députée fédérale et représentante officielle du gouvernement du Canada, Marie-France Lalonde, de la vice-chef d'état-major des Forces armées canadiennes, la lieutenant-générale Frances Allen, d'un représentant du ministère des anciens combattants du Canada, du musée national du Canada et de la Fondation de Juno Beach. Le ministre-conseiller Franck Marchetti et le colonel Jérôme Lacroix-Leclair de l'ambassade de France au Canada ont aussi décoré, au cours de cette cérémonie, trois militaires canadiens de haut rang de la Médaille de la Défense nationale française (échelons or et bronze).

Quatre vétérans français de la guerre d'Algérie, venus de Montréal, le vice-président des Anciens Combattants français de l'Ontario et du Manitoba, et un représentant des vétérans canadiens des soldats de la paix, étaient aussi présents aux côtés de deux jeunes élèves-officiers de l'école des officiers de Saint-Cyr, en stage au Canada. Ces deux événements mettent en lumière le dynamisme de la communauté francophone et francophile d'Ottawa très mobilisée pour honorer les grandes contributions du Canada lors des deux guerres mondiales, mais aussi les coopérations bilatérales actuelles franco-canadiennes. ★

Christophe Raisonnier



Photo de groupe de la communauté française cérémonie du Souvenir.
© C. Raisonnier.

Le Griffon

Le *Griffon* est un véhicule blindé multi-rôles (VBMR) qui doit remplacer les 2 700 véhicules de l'avant blindés (VAB) actuellement en service. 1 872 Griffon équiperont l'armée de Terre à terme.

Le *Griffon* est un engin robuste, bien protégé et mobile. Il a pour missions de transporter et d'appuyer le groupement tactique inter-armes (GTIA) dans la zone des contacts.

Le *Griffon* améliorera notamment la protection des combattants engagés au combat avec un blindage plus performant, un tourelleau téléopéré et des capteurs de dernière génération.

Le véhicule se décline en plusieurs versions : transport de troupes (infanterie, génie, cavalerie, logistique...), sanitaire, poste de commandement et d'observation d'artillerie.

L'équipage est composé de 10 combattants équipés (dont le pilote et le tireur).

CARACTÉRISTIQUES

- **Dimensions** : 7,58 m de longueur ; 2,54 m de largeur et 3,50 m de hauteur ;
- **Masse** : 24,5 tonnes de poids total autorisé en charge ;
- **Vitesse maximale route et tout terrain** : 90 km/h ;
- **Protections** : balistique, anti-mines, engin explosif improvisé (EEI), incendie, risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC).

POINTS FORTS

- **Autonomie** : 800 km à 60 km/h ;
- **Capacité de protection** du personnel ;
- **Capacité de combat** collaboratif au niveau GTIA ;
- **Armement principal** : tourelle téléopérée mitrailleuse 12,7 mm ou MAG 58 (calibre 7,62 mm) ou lance-grenades automatique 40 mm ;
- **Système de lance-grenades de type Galix**.



Vos vacances à Hyères

Pensez à réserver vos vacances ensoleillées à la résidence de la Médaille militaire, dans le quartier de Costebelle, situation tranquille, à 2 km de la mer. Les réservations sont possibles pour les adhérents de la SNEMM dans le cadre associatif.



LOCATION À LA RÉSIDENCE

Proche de toutes les commodités : magasins 4 km, supermarché 3 km, restaurant 1 km, bar 1,8 km, café 1,8 km, location de bicyclettes 3 km, gare ferroviaire 2 km, plage de sable, centre de plongée.

Port plaisance 1,9 km, terrain de golf 5 km, école de voile 4 km, tennis 5 km, centre équestre 7 km.

Attractions à proximité : Magic world 2,5 km, Kiddy Parc 1,8 km.

Veuillez noter : aéroport à 2 km de la maison. Île de Porquerolles à visiter absolument.

DESCRIPTION

Séjour de vacances en location dans une villa de 3 pièces avec un aménagement confortable et agréable pouvant accueillir jusqu'à 4 vacanciers : séjour/salle à manger avec TV. Chambre avec 1 grand-lit (160 cm, longueur 190 cm). 1 chambre avec 2 lits (90 cm, longueur 190 cm). Cuisine (4 plaques de cuisson, four, lave-vaisselle, four micro-ondes, réfrigérateur, cafetière, lave-linge. Douche, WC séparé. Chauffage au gaz. Terrasse. Place de parking.

TARIFS ET RÉSERVATION

Tarifs à la semaine.

Location du samedi au samedi : remise des clefs entre 15h et 17h,

Location exclusive aux adhérents de la SNEMM, chèque de caution de 800€ à l'arrivée.

Pas de prestation de la résidence, d'animation ou de restauration.

Location meublée exclusivement.

Linge de toilette, draps et ménage compris à l'arrivée.

Le ménage doit être fait le jour du départ.

Remise des clefs avant 11h le jour du départ.

Possibilité de court séjour selon la disponibilité.

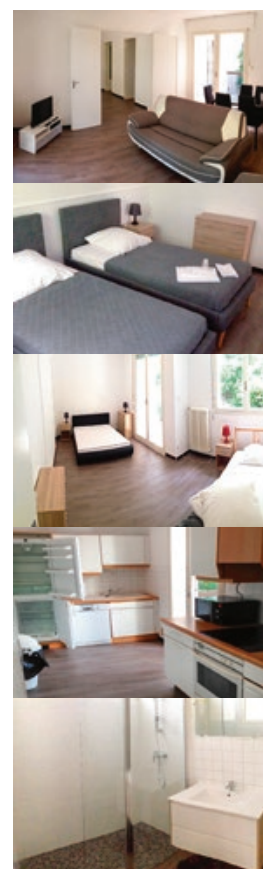
Tarifs en fonction de la saison :

- 800€ la semaine en juillet/août,
- 500€ la semaine durant les vacances scolaires,
- 300€ le reste de l'année.

Tarifs hors taxe de séjours.

Contact pour réservations, factures ou informations par mail :

mmmhyeres-direction@orange.fr



Janv-2022		Fév-2022		Mars-2022		Avril-2022		Mai-2022		Juin-2022	
Semaine	Tarif	Semaine	Tarif	Semaine	Tarif	Semaine	Tarif	Semaine	Tarif	Semaine	Tarif
01/01/2022	300€	29/01/2022	300€	26/02/2022	300€	02/04/2022	500€	30/04/2022	300€	28/05/2022	500€
08/01/2022	300€	05/02/2022	500€	05/03/2022	300€	09/04/2022	500€	07/05/2022	300€	04/06/2022	500€
15/01/2022	300€	12/02/2022	500€	12/03/2022	300€	16/04/2022	500€	14/05/2022	300€	11/06/2022	500€
22/01/2022	300€	19/02/2022	500€	19/03/2022	300€	23/04/2022	300€	21/05/2022	300€	18/06/2022	500€
				26/03/2022	300€					25/06/2022	500€
Juil-2022		Août-2022		Sept-2022		Oct-2022		Nov-2022		Déc-2022	
Semaine	Tarif	Semaine	Tarif	Semaine	Tarif	Semaine	Tarif	Semaine	Tarif	Semaine	Tarif
02/07/2022	800€	30/07/2022	800€	03/09/2022	500€	01/10/2022	500€	05/11/2022	300€	03/12/2022	300€
09/07/2022	800€	06/08/2022	800€	10/09/2022	500€	08/10/2022	300€	12/11/2022	300€	10/12/2022	300€
16/07/2022	800€	13/08/2022	800€	17/09/2022	500€	15/10/2022	300€	19/11/2022	300€	17/12/2022	300€
23/07/2022	800€	20/08/2022	800€	24/09/2022	500€	22/10/2022	500€	26/11/2022	300€	24/12/2022	500€
		27/08/2022				29/10/2022	500€			31/12/2022	500€

Passeurs de mémoire



La SNEMM regroupe aujourd'hui près de 37 000 membres. Elle a depuis sa création en 1904, des médaillés militaires illustres dans ses rangs.

- **Les grands maréchaux et généraux :** Joffre, Foch, Gallieni, Leclerc, de Lattre de Tassigny, Juin, Lyautey.
- **Les généraux étrangers :** Pershing, Eisenhower, le maréchal Montgomery.
- **À titre exceptionnel, des chefs d'État et de gouvernement :** sir Winston Churchill et le Président Roosevelt.
- **Des héros de guerre :** l'aviateur Georges Guynemer, le résistant Jean Moulin et bien d'autres encore.

Plus d'un million de soldats et sous-officiers ont été décorés en un siècle et demi d'existence.

Actuellement, 159 000 militaires vivants, souvent des anciens combattants, sont titulaires de la Médaille militaire.

Plus de 10 000 femmes ont reçu la Médaille militaire depuis 1859 et 10 emblèmes de régiments sont décorés.

Aujourd'hui, j'aimerais rendre hommage à tous ces Médaillés militaires anonymes vivants ou décédés, qui ont eu une vie particulière voir extraordinaire en créant cette rubrique : **Les Passeurs de mémoire.**



De nombreux médaillés ont écrit leur mémoire à partir de ce qu'ils ont vécu, sous forme de recueil ou simplement de quelques pages. J'aimerais que les présidents des UD, les présidents des sections et tous les membres qui le désirent, participent à ce devoir de mémoire en recherchant au sein de leur section les Médaillés militaires d'hier et d'aujourd'hui, qui ont eu envie de raconter l'histoire de leur vie. Ensuite me faire parvenir les documents et les photos de ces héros de l'ombre.

Les souvenirs parfois lointains et souvent enfouis au fond de notre mémoire doivent revivre et permettre d'entretenir le devoir de mémoire pour les générations futures.

La mémoire des sacrifices consentis par toute une génération ne doit être oubliée. C'est pour cela que nous sommes des passeurs d'histoires, des passeurs de mémoire.

Vous découvrirez dans ces pages les souvenirs de ceux qui auront voulu évoquer une partie de leur vie, de leur jeunesse....

Puisqu'il faut poser la première pierre, je commencerai donc par vous raconter l'histoire de **Claude Barrois** membre de la 92^e section de Commercy. Son recueil vous sera retranscrit sans aucune modification... pour respecter la mémoire de l'écriture.

Maintenant à vous de jouer...

Claude Barrois, un Médaillé militaire d'exception...

Voici l'histoire de l'un de nos membres, déporté au camp d'Hinzert pendant près de trois ans, matricule n°5552. Il faisait partie de la 92^e section des Médaillés militaires depuis 1979.

J'avais passé une grande partie de l'après-midi du 29 janvier 2014 en sa compagnie et celle de son épouse. Ce jour-là, Nous avons discuté bien sûr du passé et de cette sombre période des années 40. Quelle ne fut pas ma surprise quand il me montra un recueil qu'il avait écrit à la mémoire de son frère Roland et de ses compagnons de déportation en 1999.

J'ai décidé avec son accord d'insérer son histoire et son recueil sur le site internet de la 92^e section des Médaillés militaires et plus tard de le publier dans la revue des Médaillés militaires.

Vous pouvez retrouver ce magnifique recueil complet à l'adresse suivante :

http://smm92.boncourtmeuse.fr/passeur_histoire.html

Enfant de Commercy, Claude Barrois était né le 13 août 1924. Il était fils de cheminot. Il passa toute sa jeunesse à Commercy en compagnie de son frère Roland. Mais en 1940, période sombre de notre histoire, tout bascule.

Avec son frère Roland et son ami Raymond Piguet, il entre dans la Résistance et intègre le mouvement lorrain *Défense de la patrie*,

il a alors 17 ans. Le 11 septembre 1942, ils sont arrêtés et emmenés à la Kommandantur. À partir de là commence sa vie de cauchemar qui dura jusqu'au 8 mai 1945. Le 8 juin 1945, il arrive en gare de Nancy et retourne vivre à Commercy avec son frère chez ses parents. Le 26 avril 1946, il épouse Solange et part pour Paris en 1947, où il va exercer son métier de peintre. Il reviendra à Commercy en 1961 avec son épouse et ses 2 garçons.

Il prendra sa retraite d'artisan en 1980. Il a été décoré de nombreuses fois.

Il est titulaire de la Légion d'honneur, de la croix de guerre avec palme (citation à l'ordre de l'armée), de la croix du combattant volontaire, de la croix du combattant volontaire de la Résistance, de la médaille de la Libération de la France, de la médaille des déportés, de la médaille des blessés et, suprême décoration, de la Médaille militaire obtenu le 25 février 1966. Cette Médaille militaire qu'il attendait temps, et qu'il mettra en première position dans son tableau et sur son coussin.

Il nous a quitté le 24 avril 2014 chez lui à Commercy dans la nuit de jeudi à vendredi à 90 ans.



Claude Barrois chez lui à Commercy le 29 janvier 2014 (3 mois avant son décès).

Droit d'auteur

Article L122-4 : « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

Article L111-1 : « L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. »

Gérard Maupetit
Président de la 92^e section

Légion
d'honneur

Médaille
militaire

Croix
de Guerre

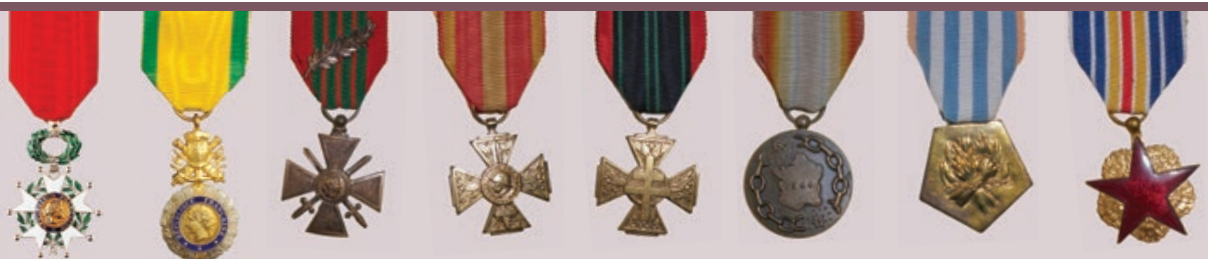
Croix
du Combattant
Volontaire 39-45

Croix
du Combattant
Volontaire Résistant

Médaille
Libération de
la France 1944

Médaille
des Déportés

Médaille
des Blessés





Mémorial du camp d'Hinzert

SECONDE GUERRE MONDIALE - Claude Barrois
Résistant Réseau «Défense et Patrie»
Déporté Camp d'Hinzert Matricule n°5552
Nuit et brouillard (Nacht und Nebel)

Ma pensée va à mon frère Roland décédé, à mon copain Raymond fusillé, à tous mes compagnons morts au camp d'Hinzert et à ceux qui comme moi, rescapés du camp de la mort, vivent encore dans le souvenir, ou morts, sont délivrés du cauchemar.
Je dédie ce recueil à la mémoire De tous les Déportés.

Ce fut la guerre 40. J'avais seize ans et j'habitais chez mes parents à Commercy, dans la Meuse. Nous étions occupés par l'armée allemande. Avec mon frère aîné Roland et mon ami Raymond Piguet, nous recherchions toutes les armes de guerre que nous pouvions trouver. Après les avoir nettoyées, graissées, on les cachait, en attendant leur utilisation contre l'occupant.

En 1941, nous fîmes partie du réseau de résistance «Défense et Patrie». Nous avions déjà un joli stock d'armes réparties en plusieurs dépôts. Un jour, je fus arrêté, interrogé, fouillé et relâché par la police française. C'était un premier avertissement. Nous avons continué notre course à l'armement. Le 10 septembre 42, j'ai appris l'arrestation de Raymond. Avec mon frère, Roland, nous sommes allés chercher les armes dissimulées dans notre cave, sous un tas de charbon. En cas de fouille, il ne fallait pas en trouver chez nous. Nous sommes allés les cacher dans un petit bois, pas très loin de notre maison.

Le 11 septembre à 18 heures, un agent de police est venu à la maison pour m'inviter à le suivre jusqu'au commissariat pour un renseignement. Ce policier étant un ami de mon père, je l'ai suivi sans inquiétude. Mais au lieu d'aller au commissariat de police, ce dernier m'emmena à la Kommandantur. Là, mes soupçons commencèrent quand il lança : «*je vous amène votre oiseau*».

Tout de suite j'ai déduit que ces policiers de l'époque, les Bastien Weber et Caringhi étaient des collaborateurs. Des agents de la Gestapo me mirent des menottes aux poignets pour me conduire à la prison de la caserne Oudinot, rue des Capucins à Commercy. Je me suis retrouvé à côté de la cellule de Raymond, arrêté la veille. Nous avons pu discuter et nous mettre d'accord pour dire les mêmes choses que lui lors de mon interrogation.

Ce fut le cas le 12 septembre, à la Kommandantur. Poignets liés, pendant l'interrogatoire qui a duré environ une demi-heure, je fus roué de coups de poings, de coups de pieds dans le ventre, par les agents de la Gestapo. Ils m'ont même tourné un crayon dans les cheveux jusqu'à arrachement du cuir chevelu. J'ai beaucoup saigné, mais pas de soins. Le 13 septembre, un nouveau prisonnier arriva,

j'ai appris que c'était mon frère Roland. J'ai tout de suite pris contact avec lui en expliquant, ainsi qu'à Raymond, les conditions dans lesquelles s'est déroulé mon interrogatoire de la veille et ce que j'avais raconté. À savoir que je n'avais rien divulgué quant aux caches d'armes et réseau de résistance. Le 14 septembre mon frère fut interrogé : mêmes conditions et mêmes propos que ceux déjà énoncés par Raymond et moi-même. La Gestapo ne savait toujours rien. Nous sommes restés 19 jours en cellule. Un matin nous fîmes transportés par camions, à la citadelle de Verdun. Nous sommes restés une quinzaine de jours au secret, en cellule. La nourriture était exécrable : un litre de bouillon horriblement salé avec quelques haricots à midi et quelques dés de rutabaga le soir. On ne sortait jamais de notre cellule, excepté pour prendre notre gamelle de nourriture, vider et nettoyer notre seau hygiénique.

Souvent, vers 4 heures du matin, c'était le branlebas. Chaque fois on nous faisait croire à notre exécution. Un matin, mon copain Raymond fut convoqué chez les SS. En partant, il me dit : «*ils vont me fusiller, mais si je suis gracié, je me fais catholique.*» Il était de religion protestante. Il s'était fait prendre en possession d'armes de guerre. Ce n'était pas notre cas, mon frère et moi. Quand Raymond revint, il nous apprit sa condamnation à mort. Un matin à 4 heures, le jour de ses 20 ans, Raymond fut emmené avec un dénommé Metzinger lequel ne voulant pas sortir de sa cellule fût tiré par les cheveux par les SS. Raymond cria : «*ils vont nous fusiller*». De nos cellules, on a entendu crier «*vive la France*», puis les coups de feu. Je venais de perdre mon meilleur copain, assassiné par ces salauds de boches. J'ai appris que Raymond et l'autre condamné n'avaient pas voulu avoir les yeux bandés. Les jours passèrent, ponctués de privations, coups et blessures. Un matin, vers trois heures, un SS nous a appelés les uns après les autres et nous a remis nos affaires personnelles. Ensuite une quinzaine de soldats allemands nous ont attachés par deux avec des menottes. J'ai cru notre dernière heure venue. Nous avons traversé Verdun au pas cadencé : direction la gare SNCF. Là, un soldat, dans un mauvais français nous a dit qu'on partait en Allemagne, dans un camp pour travailler. Que c'était bien, que nous serions payés et bien nourris. Toujours menottés, nous montâmes dans un train. À la gare de l'Est, à Paris, des SS nous prirent en charge pour la suite du voyage. Par camions, nous

avons roulé dans la capitale. Au bout d'un certain temps, les véhicules se sont arrêtés plus longuement. Par l'entrebâillement de la bâche, j'ai aperçu la devanture d'un bistrot dont l'enseigne était « À votre santé ». J'ai appris par la suite que la prison dans laquelle nous étions s'appelait *la Santé*. Elle était sale et remplie de punaises. C'était la chasse tous les jours. Nous dormions sur des bat-flanc, sans matelas. Le sommeil était très perturbé, à cause de ces maudites bêtes. Et tous les matins, nous étions réveillés très tôt par les fusillades des pelotons d'exécution. Tous les jours, des hommes et des femmes étaient passés par les armes. Nous vivions dans l'anxiété, à se demander quand viendrait notre tour.

Un matin, une cinquantaine de détenus sont allés au Mont Valérien se faire fusiller en chantant *le Temps des cerises*. Ces hommes étaient des communistes. Les jours passèrent, sans aucune sortie de cellule. J'étais avec des détenus de droit commun. Drôles d'individus, à en juger par leur façon de parler. Ils avaient été pris pour trafic d'or. Enfin, il fallait se faire à leur compagnie. Un matin, vers 4 heures, nos gardiens nous ont fait sortir des cellules. On nous embarqua dans des camions cellulaires. À coup sûr, on allait nous fusiller. Nous vivions dans la hantise du peloton d'exécution. Nous avons roulé environ une heure vers notre nouvelle prison. C'était un souterrain tout noir.

J'ai tout de suite pensé que ma dernière heure était venue, car des SS nous obligeaient à marcher devant eux. Nous sommes enfin arrivés à l'air libre. Il y avait des portes blindées partout. Nous étions à la prison de Fresnes. À nouveau même régime : cellule, mauvais traitements, punaises, soupe aux rutabagas... j'ai toujours eu l'espoir de m'évader. Ma cellule était située à l'arrière de la prison, juste à l'angle du bâtiment. Il y avait un mur en contrebas. Je me suis de suite mis à l'œuvre pour desceller deux barreaux de la fenêtre. J'avais pris pour cela un morceau de ressort de mon lit. Car contrairement à la santé nous couchions sur des lits à ressorts.



Nous sommes restés à peu près trois semaines à Fresnes. Les barreaux commençaient à remuer. Un matin les SS nous ont embarqués dans un train de voyageurs désaffecté. Enfermés dans les compartiments, nous sommes partis vers l'Allemagne. Sur le trajet le convoi dut s'arrêter en gare de Lérouvillle située à six kilomètres de Commercy. J'ai écrit sur un morceau de papier que nous étions toujours vivants, Roland et moi, et que nous partions pour l'Allemagne. Dans la glace du wagon, il y avait un

petit trou. J'ai passé le papier par ce trou pour le donner à un cheminot qui passait le long du train avec une lanterne. Le papier est tombé, mais l'homme ne l'a pas ramassé. Il passait et repassait le long du wagon. J'étais désespéré, car je voulais rassurer mes parents en leur prouvant que leurs deux fils étaient encore en vie. Mon père étant cheminot en gare de Commercy, il eût été facile de lui faire parvenir le message. J'ai appris par la suite que mes parents avaient été prévenus et que le brave cheminot Lérouvillois avait ramassé le billet après le départ du train. Le train a roulé jusqu'à Trèves. Les soldats arpentaient sans arrêt le couloir des voitures. Sur le quai, menottes aux poignets, par deux, on nous a emmenés dans une prison de la ville. Le lendemain matin, rassemblement dans la cour, nous étions une quarantaine, encadrés par des gardiens. Ce fût le départ pour le camp.

Le camp d'Hinzert au Nord-Est de Sarrebrück, à 83 km de Metz.



Le camp en hiver, vue extérieure.

Le 7 novembre 1942 nous sommes arrivés au camp d'Hinzert. BARROIS Claude Matricule N° 5552.

En arrivant, nous fûmes dépouillés du peu que nous possédions. Un commandant SS nous a fait un sermon. On nous parqua dans une enceinte grillagée au centre de laquelle il y avait un baraquement. C'est là que notre vie de déportés commença : par une mise en quarantaine. Nous observions que, dans le camp, les déportés ne se déplaçaient qu'en courant. Ils ne marchaient que devant les SS pour les saluer, puis se remettaient à courir. Il était interdit (verboten) de marcher et parler : courir, toujours courir. Un jour, j'ai aperçu un kapo (surveillant) du camp, un suisse suivi de deux déportés portant un cercueil. Ils y

ont placé un moribond qui gémissait. En fixant le couvercle du cercueil, le kapo a lancé « *tu dormiras mieux demain* ». Puis ils l'ont emmené dans la fosse commune. Un matin, la quarantaine terminée, des SS nous firent sortir de l'enceinte. Des baraques nous furent attribuées, mon frère Roland à la 7 et moi à la 6. Notre calvaire commençait réellement. Debout tous les jours à quatre heures du matin : douche froide et chaude. Les coups pleuvaient en permanence. Il fallait nettoyer sa baraque, faire son lit au carré. Le kapo SS surnommé « Ivan le terrible » accompagné du SS Pamer procédait à l'inspection. Un morceau de pue placé volontairement par l'un des deux SS dans une travée nous privait d'une ou deux journées de nourriture, selon l'humeur de nos tortionnaires...

À cinq heures, selon le désormais rituel, nous étions au garde-à-vous, en rangs dans la cour du camp. Nous attendions la venue du commandant, puis les SS nous comptaient. Ensuite formation de commandos. J'essayais toujours de me trouver dans celui de mon frère. Nous passions par le réfectoire pour recevoir notre quart de litre d'eau chaude, un quelconque ersatz et une tranche de pain noir souvent gelé.

L'intérieur des baraques très spartiate.



Puis c'était un nouveau rassemblement effectué à coups de manches de pioches par les SS. Nous commençons par la corvée de charbon pour le camp SS qui se trouvait près du nôtre. Ensuite, par quinze on nous attelait à un chariot, qu'il nous fallait tirer jusqu'à la gare de Reinwelt distante de 7 kilomètres. Nous revenions au camp en tirant le chariot que nous avions chargé de briquettes de charbon pour chauffer les baraques des SS. Sur ce chariot, il y avait un déporté qui était dans l'obligation de nous fouetter pour nous faire avancer. À midi notre déjeuner se composait d'un litre d'eau bouillante avec quelques dés de rutabaga. Nous avions cinq minutes pour manger. Passé ce délai, les coups pleuvaient. Pour sortir de ce que l'on peut appeler un réfectoire, il fallait descendre une dizaine de marches. Malheur à ceux qui, dans la précipitation tombaient, car ils

étaient piétinés par les autres, et les SS les aidaient à se relever à coups de manches de pioches. Un jour un dénommé Larrive est parvenu à se faire servir deux fois. Les SS l'ont remarqué. Ils lui ont caché la tête dans une couverture, puis l'ont bastonné. On l'entendait hurler de nos baraquements situés à cent mètres du réfectoire. Tous les jours, il y avait des pauvres gars qui se faisaient rouer de coups. C'était un défoulement pour nos tortionnaires.

Une nuit, vers deux heures du matin, les SS firent irruption dans notre baraque et nous matraquèrent pour nous faire sortir dans la cour. Par une température de moins vingt degrés, c'était l'hiver 42/43, on nous mit au garde-à-vous. Nous sommes restés, dévêtus et sans bouger, jusqu'à cinq heures du matin, heure à laquelle le commandant arriva. Pour Noël 42, ils nous ont fait faire deux heures de pelote dans la neige. Malheur à celui qui flanchait, il avait droit au goumi (nerf de bœuf).

Quand nous faisions partie du kommando de bois, nous partions, attelés au chariot, pour déterrer des souches de sapins, à douze kilomètres du camp. Nous devions être rentrés pour dix-huit heures, car c'était l'heure de l'appel : le commandant s'arrangeait pour nous faire attendre. Quand il était arrivé, on nous comptait, ensuite c'était la soupe. Mais que l'attente du commandant était longue. Je me souviendrai toute ma vie, au jour où un kapo et deux SS sont entrés dans ma baraque et ont appelé le N°5552. C'était moi. Ils m'ont obligé à me déshabiller. Puis ils m'ont questionné sur l'évasion que je devais entreprendre. Naturellement, j'ai nié. Alors, ils m'ont allongé à plat ventre sur une table. Ils m'ont roué de coups sur le dos, les fesses et les cuisses. Je n'ai pu m'asseoir pendant une dizaine de jours. Je m'en suis tiré à bon compte. J'ai évité le cachot : dans le noir, sans couverture, avec un litre d'eau et une soupe tous les trois jours. Sans oublier la pelote autour du camp ponctuée de coups de goumi pour courir à la vitesse qui plaisait au SS.

J'avais un camarade, un ancien légionnaire, qui travaillait à la cordonnerie. Un jour, il s'évada en coupant le grillage qui entourait le camp, à l'aide



Rassemblés nus pour l'épouillage (dégradant).



Un groupe d'officiers SS visite le camp de concentration

d'une pince coupante qu'il avait dérobée dans son atelier. Il s'était enfui avec un gars de petite taille. On n'a jamais revu ce dernier. Ils ont été repris dans les environs de Thionville, dénoncés par des gens qui les avaient aperçus dans la campagne. Le légionnaire est revenu au camp. Les SS l'ont attaché à un poteau au milieu du camp. Il est resté trois jours sans manger ni boire. Son corps était très enflé à force d'entrave et d'immobilité. Il était presque nu et il faisait très froid. Ensuite, ils l'ont mis au cachot, sans couverture, à même le béton. Pour toute nourriture, il avait droit à un litre d'eau et cent grammes de pain noir tous les trois jours. Ce régime, dans l'obscurité la plus complète a duré quinze jours. Lorsqu'il est sorti, immédiatement les SS lui ont fait coudre un rond rouge, sur le devant et le derrière de son vêtement. Ce qui signifiait que l'homme était dangereux. De ce fait, il était particulièrement surveillé et écopait des corvées les plus pénibles. Ils le faisaient courir tous les jours autour du camp. À chaque tour, ils le frappaient au passage. Pour chaque tentative d'évasion la punition était la même.



Médaille des blessés.

Une nuit, nous fûmes réveillés vers deux heures du matin : rassemblement dans la cour, en pyjama, au garde-à-vous. Vers six heures du matin, des SS sont arrivés avec un déporté polonais. Ils ont lâché leurs chiens, des bergers allemands. Projeté au sol, ce pauvre gars hurlait sous les morsures des fauves. Le temps nous a paru terriblement long. Puis les SS rappelèrent leurs bêtes. L'homme ne bougeait presque plus. Il râlait. Un jeune SS s'est approché de lui, a dégainé son pistolet et l'a achevé d'une balle dans la tête. Ensuite, ils nous ont obligés à passer devant le corps et à cracher dessus. Deux SS, un de chaque côté du cadavre, matraquaient avec un manche de pioche ceux qui ne crachaient pas.

Ce polonais s'était évadé avec deux camarades. Ces derniers furent tués pendant l'évasion. Après cette macabre cérémonie, direction les sanitaires où, comme chaque matin, nous avons pris une douche froide. Dehors la température avoisinait les moins dix degrés. Ensuite, comme tous les matins, à nouveau rassemblement et nous allions prendre notre petit déjeuner. Le café était remplacé par de l'orge. Puis il fallait former les kommandos, pour se rendre sous

bonne escorte sur le lieu de travail. Le labeur le plus pénible consistait à casser des blocs de granit à la masse. Il ne fallait jamais arrêter de taper, sinon nos gardiens nous frappaient à coup de crosses de fusils. C'était le régime quotidien. Un jour j'ai eu la joue enflée par un abcès dentaire. Pour ne pas aller casser les cailloux, j'ai demandé à aller au «*Revier Krankenhauss*» (quartier infirmerie). Je voulais me faire arracher la dent qui me faisait souffrir. Le dentiste de service, un déporté, était boucher dans le civil. Il prit une pince et essaya d'extraire la dent. Il tira dans tous les sens, puis la pince lâcha prise. Il en reprit une autre et ne parvint pas à ses fins. Il est bien évident que l'anesthésie locale n'existait pas pour nous. Je suis reparti, sans soins, au travail la bouche en sang et l'abcès percé. Le pseudo dentiste m'avait dit de revenir le lendemain. Je n'y suis pas allé, j'avais suffisamment souffert. Tout est rentré dans l'ordre au bout de quelques jours. Cette intervention m'a quand même permis de changer de kommando. Je me suis retrouvé dans celui de la route.



Médaille des déportés.

J'ai retrouvé mon frère et Polo le légionnaire. Ce dernier m'a remercié, pour lui avoir fait boire du café chaud, quand il était attaché au poteau. J'étais de corvée de café ces jours-là. Il faisait noir, c'était à cinq heures du matin dans l'hiver 42/43. J'ai réussi, sans me faire voir, à m'approcher de Polo avec du café chaud. Ce kommando route était encadré par deux gardiens : des requis (des soldats de la Wehrmacht, mais requis par les SS pour nous surveiller et nous frapper si le travail n'avancait pas assez rapidement). Un jour Polo aperçut un tatouage sur le torse d'un des requis. Polo avait le même sur sa poitrine. Ce tatouage était le mot «*fatalitas*» (tatoué sur la poitrine). Le gardien en question était donc un ancien légionnaire ayant servi dans la même section que Polo. Ce dernier s'ingénia à faire remarquer son tatouage. Ce qui fut fait.

Depuis ce jour, nous faisons toujours partie du kommando route, car nous étions sûrs de ne pas être battus. Dès la sortie du camp, le gardien nous donnait une cigarette. Une fois la cigarette fumée, on lui rendait le mégot : pas d'indices. Si on se faisait prendre avec un mégot, on était puni, ainsi que les gardiens.

Quand nous étions de corvée de bois, il fallait faire deux voyages par jour : un le matin et le second l'après-midi. Dès que nous réintégrions le camp, la dure discipline recommençait. Il fallait courir. Les bastonnades reprenaient. L'interminable appel du soir se déroulait. Il fallait toujours attendre le commandant pour que les SS nous comptent. Puis c'était le réfectoire et l'horrible soupe au rutabaga. Ensuite,



Médaille
libération
de la France
1944.

à nouveau un rassemblement et comptage des effectifs. Une fois dans nos baraques, nous étions recomptés avant de nous coucher. Le comptage correspondait à l'appel de notre numéro. Il fallait répondre présent. Nous n'avions pas de noms. Nous étions des numéros. Quelquefois, avant le début du comptage, un SS disait un numéro. Au cours de l'appel, le déporté qui portait ce numéro précité devait sortir des rangs. Il était alors emmené et on ne le revoyait plus. Il y a eu des dizaines de cas similaires.

Un jour les SS ont fait remplir d'eau un bac de lavandière. Ils ont obligé un gars à se mettre dans le bac. Ils ont placé le couvercle et se sont assis dessus. Puis ils ont discuté et ri très fort pendant une dizaine de minutes. Ensuite, ils nous ont obligés à retirer le corps et à le transporter dans la fosse commune.

Dans le camp, il y avait une piscine alimentée par une source. Un déporté ayant omis de saluer un SS, fut poussé dans l'eau. Avec des lattes de bois, les SS l'ont empêché de sortir, jusqu'à ce que mort s'en suive. Nous n'avions pas le droit de parler. Un jour pendant l'appel dans la baraque, un gars a lâché une parole. Le kapo du camp l'a bastonné et le SS « Ivan le terrible » lui a fendu la tête avec un tabouret. Nous n'avons pas eu à manger de la journée.

Les SS étaient inhumains. Une des punitions favorites était la séance de sciage des grumes avec un passe-partout. Le déporté puni devait tenir une extrémité du passe-partout et scier sans arrêt pendant que les SS se relayaient à l'autre bout du passe-partout. Ils imprimaient un rythme infernal, et quand le pauvre déporté ne suivait pas, les autres SS le frappaient sauvagement. Cela durait une demi-heure et ensuite ils le faisaient courir jusqu'à l'exténuation.



Croix du
combattant
volontaire
résistant.

Un jour, à l'appel il fut décidé qu'à partir de soixante ans, les déportés ne participeraient plus aux travaux extérieurs. C'était le cas du vieux balayeur du camp. Je me suis mis dans la tête de le remplacer. À la nuit tombée, j'ai pris un balai, un seau et une pelle et les ai placés au coin de la baraque. Le lendemain matin, pour l'appel, j'ai pris ce matériel et j'ai commencé à balayer les caillebotis. Quand, dans le silence du rassemblement, j'ai entendu la voix puissante d'« Ivan le terrible » qui me donna l'ordre de venir (*kommen hier* : viens ici). Dans

un garde-à-vous impeccable, je me suis figé devant lui. Il me toisa avec son air méchant et me demanda ce que je faisais là-bas. Il me fixait dans les yeux en se frappant la cuisse avec son goumi.

J'ai cru ma dernière heure venue. Je lui ai répondu que je travaillais (*arbeit*). Il m'a crié « *arbeiten* » (travailler). Je l'ai salué, fait demi-tour et suis parti travailler en courant vers mes nouveaux outils. Encore maintenant, je me demande ce qui s'est passé dans la tête de cette brute ? Mais toujours est-il, que depuis cet instant, je fus le balayeur du camp. Je n'étais plus obligé de courir. Je ne prenais plus de coups. Quel soulagement et quelle satisfaction ! J'avais risqué gros et réussi.

J'avais accès aux poubelles des SS. Je pouvais récupérer les épluchures de pommes de terre que je grignotais en cachette, pendant la journée. Il ne fallait pas que je me fasse prendre, car adieu mon travail : La place était convoitée et je me serais retrouvé à nouveau dans un kommando.



Croix du
combattant
volontaire
39-45.

Un matin les SS nous ont rassemblés dans la cour. Ils nous ont dit que nous allions partir pour un autre camp. Ils nous ont séparés, les valides à droite et les malades qui devaient partir par le train, à gauche. Maurice, un copain, s'est mis du côté des malades, on ne l'a jamais revu. Nous, les valides, nous sommes partis par la route, pour arriver à Breslau. On nous a mis au secret pendant huit mois. En cellule, je faisais des travaux de bourrellerie. Je cousais des lanières de cuir sur des musettes de soldats. J'ai coupé beaucoup

de lanières en petits morceaux, que je planquais sous les lames de parquet que j'avais descellées. Les huit mois se sont écoulés ainsi. Puis on nous a utilisés pour creuser un canal à Camôse. Nous étions logés dans une bergerie.

Le rassemblement s'effectuait à cinq heures trente. Les horaires de travail étaient de six heures à midi et de treize à dix-huit heures. Au petit déjeuner, nous avions droit à 250g de pain et 5g de margarine. À midi : un litre de soupe au millet ou au rutabaga et le soir : café, 200g de pain et 5g de margarine. Le menu était invariable.

Il y avait parmi les gardes, un salopard que nous avions surnommé le marocain. C'était une brute qui frappait tout le temps et qui pratiquait le marché noir avec la nourriture qui nous était destinée. Un jour, nous avons refusé de travailler. Il a sorti son pistolet et a dit que ceux qui refusaient fassent un pas en avant. Tout le monde a avancé. Il a rengainé son arme. Un matin il est parti avec son paquetage.

Nous avons appris qu'il était parti pour le front russe. Nous fûmes mieux traités. Nous allions au travail plus décontracté. Nous mangions mieux et le dimanche était jour de repos.

Un beau matin, après le rassemblement, nous sommes repartis pour Breslau. C'était le 15 juin 1944, nous sommes arrivés dans la soirée. Le 21, je fus convoqué au tribunal militaire SS. Ma condamnation à mort fut commuée en travaux forcés à perpétuité. À partir de ce jour, j'ai su qu'il me fallait attendre la fin de la guerre pour obtenir ma libération. J'ai recommencé à couper et coudre des lanières sur des musettes. Le 24 juillet nous sommes partis pour la forteresse de Schweidnitz. Nous sommes allés en kommandos pendant deux semaines à Weizenraudau.



Croix de guerre avec palme citation à l'ordre de l'armée.

Pendant ce temps, une entreprise allemande est venue installer des machines-outils dans les réfectoires de la forteresse de Schweidnitz. Nous avons travaillé sur ces machines. Comme j'étais peintre dans le civil, j'ai repeint les réfectoires transformés en ateliers. J'étais content, car je ne travaillais pas pour fabriquer des armes. On entendait nettement le bruit de pièces d'artillerie. La rumeur disait que les soldats russes se trouvaient à quinze kilomètres. Un obus est tombé dans la cour de la prison. La porte de ma cellule fut arrachée. J'ai été projeté à terre par le souffle de l'explosion.

Le matin du 17 février 1945, l'ordre fut donné de rassembler tous les Français (nous étions 72 français). On sortit de la forteresse pour emprunter une direction inconnue. Nous marchions de jour et dormions tantôt sur le bord des routes tantôt dans des granges. Nous étions en Haute-Silésie, il faisait très froid : environ -15°C. Nous sommes passés devant un camp de prisonniers de guerre français à Landeshüt. J'ai cru que nous étions arrivés, car cela faisait quarante-huit heures que nous étions en route. Quand nous marchions, jamais de pauses. Celui qui flanchait était exécuté. Un gars s'est mis à vomir du sang et ne pouvait plus marcher. Les SS ont voulu le tuer. Nous l'avons soutenu jusqu'au soir en nous relayant. Le lendemain, il était décédé. Sur la route nous apercevions des cadavres gonflés, dont la bouche, les yeux et les narines étaient recouverts de mouches. Ce spectacle vous donne la force de ne pas flancher. Malgré tout, je sentais mes forces diminuer au fil des jours.

Les engelures me faisaient souffrir. Je me répétais sans cesse : « *tiens bon, tiens bon* ». Le 20 février, vers seize heures trente, les SS ont crié *halte* ! Nous



Médaille militaire reçue en 1966.

étions arrivés à la forteresse de Hirschberg. Il était grand temps, nous n'en pouvions plus. On nous mit en cellules. Le lendemain, chose étrange, il n'y avait plus de SS. Ils étaient remplacés par des vieux gardiens requis. Pour la première fois, nous étions cinq Commerciens (Louis et Jean Fussinger, Jean Courtois, Roland et moi) dans la même cellule.

Tous les matins, en file indienne, nous avions droit à une demi-heure de promenade dans la cour. Puis nous étions comptés avant de réintégrer nos cellules. Ce n'étaient plus les SS, mais les coups pleuvaient quand même. Nous ne travaillions plus.

Un matin, on nous a emmenés en ville pour nous faire prendre une douche et nous désinfecter (à cause des poux). Sur le rebord de la fenêtre de douche, j'ai aperçu un couteau de cuisine très pointu. Je l'ai caché sur moi. Nous sommes repartis pour la prison avec du linge propre sur le corps et contents de la promenade en ville. Nous n'avons pas été fouillés. J'ai pu planquer mon couteau. Lors d'une promenade, par un soupirail, j'ai découvert un tas de pommes de terre dans une cave. À côté du soupirail, il y avait des perches de bois liées par du fil de fer. Il fallait des volontaires pour scier ces perches. Mon frère et moi nous sommes portés volontaires pour le sciage. Pendant que les prisonniers tournaient et que les gardiens les surveillaient, j'ai réussi à remonter quelques pommes de terre. Et ce, grâce au fameux couteau que j'avais attaché avec du fil de fer.



Chevalier de la Légion d'honneur.

Une autre fois, j'ai remarqué qu'un prisonnier donnait des pulpes de betterave à un cheval. Les détenus qui toussaient avaient le droit de se couvrir d'une couverture. Le lendemain, je suis sorti avec une couverture sur le dos en toussant. Au moment opportun, j'ai donné ma couverture au gars qui me précédait.

J'ai sauté la barrière qui me permettait d'atteindre l'endroit où était stockée la pulpe de betterave. J'ai rempli ma chemise et, profitant de l'inattention du gardien, j'ai regagné ma place dans la ronde. J'ai récupéré ma couverture. J'ai réussi ce tour à plusieurs reprises. Nous mettions la pulpe dans la soupe. Cela la rendait plus consistante. Si j'avais été pris au cours des opérations pulpe, j'aurais écopé de la bastonnade et d'un mois de cachot.

Nous attendions la fin de la guerre avec impatience, car nous étions souvent bombardés par les russes. Les gardiens étaient de plus en plus nerveux et méchants. Nous étions toujours sur le qui-vive pour éviter de prendre un mauvais coup. On sentait que le dénouement était proche. Je ne souhaitais pas que cela dure encore longtemps car je m'affaiblissais sérieusement. Je pesais à peu près trente kilogrammes.

Le 6 mai 1945, on a appris la fin de la guerre avec les Américains et le 7 mai, la fin de la guerre avec les Russes. Nous nous sommes mis à tambouriner sur les portes des cellules. Un gardien est arrivé, pistolet au poing. Il nous a dit que si la guerre était terminée, il avait encore 24 heures pour nous tuer. Heureusement que ce n'était pas un SS, car il nous aurait exécutés. Le 8 mai, le directeur de la forteresse nous a annoncé la fin des hostilités et la fin de notre détention. Nous avons subi un dernier rassemblement. On nous a donné de l'argent et de la nourriture pour empêcher le pillage, quand nous serions libres. En quittant la cellule, j'ai demandé aux copains de courir pour quitter la forteresse. Nous étions fous de joie, mais je n'avais pas confiance dans les Allemands. Peut-être avaient-ils placé des mitrailleuses pour nous exterminer !

Dehors, c'était la débâcle, comme en France en 1940. Les routes étaient chargées de gens qui fuyaient les Russes. On s'est mélangé à ce flot. Je me suis placé derrière un chariot. J'ai marché ainsi quelques kilomètres. Puis un SS m'a fait porter une mine antichar. J'avais l'impression que l'engin pesait 50 kilos tellement j'étais faible. Est-ce que le SS s'est aperçu de ma faiblesse ? Au bout de huit cents mètres à peu près, il m'a retiré la mine des mains et l'a posée sur le chariot. Je me suis arrangé pour monter sur un autre chariot, loin du SS et de sa mine. J'ai quitté la colonne pour entrer dans une ferme. Les fermiers m'ont donné à manger. Puis j'ai repris la route.

Le lendemain, on est arrivé à Landeshüt. On s'est retrouvé dans un ancien sanatorium où des soldats français ex-prisonniers, étaient cantonnés. On vivait de rapines. Un jour dans le village, dans une voiture allemande certainement abandonnée, il y avait deux caisses de sucre. J'ai donné des morceaux de sucre, plein le tablier à une grand-mère accompagnée de deux fillettes. Puis avec des copains nous avons mis le reste dans une charrette pour le ramener au sanatorium. Nous chargions le sucre lorsque nous fûmes interpellés par deux soldats russes menaçants, armés de pistolets mitrailleurs. Nous avons montré les rubans tricolores que nous portions sur l'épaule. « *Fransouskis* » ont-ils dit ! Ils nous ont fait comprendre de partir, mais ils ont gardé le sucre.

Une autre fois, nous sommes descendus dans un camp de jeunesse hitlérienne. On a dit aux occupants de se dévêtir, que les soldats russes arrivaient et qu'il fallait qu'ils nous donnent leurs armes. Ils n'en avaient pas. Même avec de l'argent allemand, les commerçants ne voulaient pas nous servir. Il fallait présenter des tickets.

Avec un soldat russe, nous sommes allés nous servir dans une épicerie et dans un bureau de tabac. Nous avons dérobé pas mal de victuailles, du tabac et des cigarettes. Mais chez le buraliste, une dizaine de soldats russes sont entrés. Il a fallu que je me sauve, car ils ont commencé à se quereller violemment pour le partage. Des anecdotes similaires furent fréquentes. C'était le chaos en Allemagne.

Puis l'armée rouge occupa le terrain, l'anarchie et le pillage cessèrent. On mangea à notre faim. Nous fûmes très bien traités par les Russes. Je n'en dirai pas autant des Américains. Un jour, un gradé russe nous a dit qu'il allait mettre des camions à notre disposition pour nous remettre (déportés et soldats prisonniers français) aux mains des Américains. Ces derniers devaient nous rapatrier. Nous étions en haute Silésie, à la frontière de la Pologne.

Nous avons été très mal accueillis. À peine descendu du camion, je me suis approché d'un soldat qui fumait. Je mourais d'envie de griller une blonde. Je lui ai demandé une cigarette. Il m'a regardé, a écrasé la sienne et s'en est allé sans rien me donner. Nous n'avons même pas eu droit à une gamelle de soupe. Ils nous ont dit de nous débrouiller avec les habitants du village pour manger et dormir.

Avec mon frère, nous sommes allés frapper à une porte. Une vieille dame nous a ouvert. On lui a demandé si on pouvait dormir dans la grange. Elle nous fit entrer et nous prépara un lit à même le sol de sa cuisine. Ses deux filles vivaient avec elle. Leurs maris étaient en Russie et elles n'avaient



Mémorial (centre de rencontres) inauguré en décembre 2005. Une construction moderne, qui rappelle un ancien camp de concentration national-socialiste.

plus de nouvelles d'eux, depuis trois mois. Nous nous sommes couchés. Les trois femmes faisaient du pain, car dans la grande pièce il y avait un four. Nous avons bien dormi. Au matin, à notre réveil, elles nous convièrent à table. Il y avait un gros pain rectangulaire, bien doré, accompagné de confiture et de beurre en motte. Nous avons bien mangé et parlé de leurs hommes. C'est là qu'on a appris qu'ils étaient en Russie. Ce fut un petit déjeuner royal. Ce matin-là, des officiers français, ex-prisonniers, rassemblèrent tous les Français et prirent les choses en main.

Puisque les Américains nous laissaient à notre sort, il fut décidé que nous partirions vers la France à pied. Nous avons parcouru quelques quatre cents kilomètres, pour arriver à une gare encore en activité, dont le nom m'échappe. Beaucoup de gares avaient été bombardées par l'aviation alliée. Elles n'étaient plus opérationnelles.

Un train de marchandises était destiné pour la France. Nous avons embarqué et sommes arrivés à Nancy le 8 juin 1945. Nous fûmes dirigés vers le centre de rapatriement de Dombasle. Nous avons touché une prime de rapatriement : 1 000 Francs anciens.

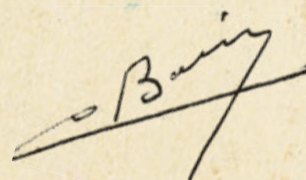
J'avais voulu m'engager pour garder les prisonniers de guerre allemands. Le bureau de recrutement a refusé ma candidature parce que j'étais résistant et déporté. Nous sommes revenus à la gare de Nancy où nous avons pris le train pour rentrer dans nos foyers. En gare de Commercy, il y avait des femmes qui distribuaient à manger aux rapatriés. Sur le quai, monsieur Jean Mauzon, épicier à Commercy, m'a reconnu et m'a annoncé que mes parents avaient déménagé pendant la guerre. Il m'emmena chez lui et m'offrit du champagne. Ensuite, il m'accompagna jusqu'à la nouvelle demeure de mes parents. J'ai appelé ma mère. Il faisait nuit noire.

Quand elle a ouvert les volets, tout de suite elle s'est aperçue de l'absence de mon frère. Elle a éclaté en sanglot en répétant : il est mort, il est mort. Je l'ai rassurée en lui disant que Roland était encore à Nancy et qu'il rentrerait demain. Elle ne me croyait pas, j'ai dû jurer que c'était la vérité. Le lendemain, mon frère était là. Ce fut la fête.

Je parle peu de mes compagnons de misère. Je n'ai pas voulu écrire un livre sur les camps de concentration. D'autres l'ont fait, certainement mieux, avant moi. J'ai simplement voulu retracer succinctement des moments et anecdotes de ma jeunesse, brisée en Allemagne nazie. Trois longues années qui m'ont diminué physiquement, mais qui ont forgé en moi une très grande force morale.

Ni pardon ni oubli.

FIN.



Claude Barrois (recueil terminé le 29 avril 1999).



Claude Barrois chez lui le 9 janvier 2014, 3 mois avant son décès



Intérieur du mémorial, plus de 13 000 hommes originaires de plus de 20 pays furent détenus à cet endroit historique.

Source Claude Barrois, le 25 mars 1999.

**Rédacteur Gérard Maupetit,
président 92^e section.**

Babi Yar, quand la mémoire lutte pour exister

Babi Yar ou Babyn Yar, le ravin des vieilles femmes en ukrainien, c'est le nom de l'un des nombreux fossés escarpés à quelques encablures du Dniepr qui ont servi de protections naturelles contre les envahisseurs à la ville de Kiev pendant des siècles.

Babi Yar, c'est aussi le lieu de l'un des plus terribles massacres de la Seconde Guerre mondiale, pourtant resté longtemps orphelin de reconnaissance mémorielle. Les 29 et 30 septembre 1941 ce sont près de 34 000 Juives et Juifs de Kiev qui sont fusillés par l'armée nazie. Puis pendant les deux années d'occupation nazie, ce sont des dizaines de milliers de Tsiganes, Roms, prisonniers de guerre soviétiques, résistants communistes ou nationalistes ukrainiens de l'OUN, prêtres orthodoxes, « Ostarbeiter » (les prisonniers de l'Ouest emmenés pour travailler en Europe centrale et de l'Est), malades d'un hôpital psychiatrique avoisinant et autres civils qui sont exécutés à Babi Yar. Certaines de ces victimes sont des personnages célèbres : la poétesse nationaliste ukrainienne Olena Teliha, exécutée en février 1942, ou les joueurs de l'équipe de football du Dynamo de Kiev, fusillés après le « match de la mort », en août 1942. Ils avaient refusé de céder la victoire à l'équipe adverse allemande.

Le lieu de mémoire de Babi Yar n'est cependant pas un immense cimetière. Peu de corps subsistent sur le lieu du massacre. En août 1943, alors que l'Armée Rouge approche, les traces du génocide sont partiellement effacées. Une centaine de détenus sont réquisitionnés pour une opération secrète d'exhumation et d'incinération des corps, avant de disperser les cendres et les os brisés en morceaux. Un groupe de ces détenus, évadé le 28 septembre 1943, a survécu et pu témoigner.

Une Commission d'État extraordinaire établie en novembre 1943, comptabilise que 195 000 citoyens soviétiques ont trouvé la mort à Kiev dont plus de 100 000 à Babi Yar. Ce rapport, même s'il a été utilisé comme une pièce de l'accusation lors du procès de Nuremberg a rapidement été censuré. Ces événements étaient en effet peu compatibles avec le culte officiel de la Grande guerre patriotique, élaboré après 1945 sous le régime stalinien : Kiev était



Le massacre de Babi Yar en 1941. — © Keystone.

l'une des douze « villes-héros » de l'URSS. Ce statut ne laissait en conséquence plus de place à Kiev, la ville-martyre, abandonnée au feu de l'occupant pendant deux ans.

Il faut ainsi attendre 1961, lorsque le poète Evtouchenko écrit de célèbres vers dédiés à Babi Yar, publiés au gré d'un assouplissement de la censure, pour que la mémoire du lieu du massacre se réveille dans la conscience collective et que le sceau du silence autour de l'histoire de Babi Yar commence à être brisé. En 1962 Dmitri Chostakovitch met en musique le poème dans sa 13^e symphonie. Ces œuvres, à la limite de la censure, ne sont jouées que dans quelques villes. Petit à petit sous la pression des intellectuels et à la faveur du « dégel » initié par Khrouchtchev, Babi Yar devient au cours des années 60 un lieu de mémoire non officiel, siège de rassemblements en mémoire des victimes juives ou ukrainiennes. Ces commémorations informelles, donc illégales dans le régime soviétique d'alors, finissent par inciter les autorités à combler l'embarrassante lacune mémorielle que représentait l'absence de monument à Babi Yar et à installer un lieu mémoriel à

proximité de l'antenne de télévision de la ville dans le quartier Babi Yar qui n'a plus de ravin que le nom tant la ville a alors gagné en importance.



Le mémorial de Babi Yar à côté de la tour de la télévision à Kiev. — © AFP.

dernières décennies dans la zone de Babi Yar à la mémoire des différentes victimes des crimes commis par la Wehrmacht.

À l'heure d'écrire ces lignes, le mémorial de Babi Yar a subi les bombardements de l'armée russe contre la tour de la télévision de Kiev le 1^{er} mars 2022. Les différents monuments mémoriels n'auraient pas été touchés mais sont depuis lors menacés par l'invasion russe de la ville de Kiev. Il semble que les premiers vers du poème éponyme de 1961 de Evgueni Evtouchenko soient redevenus d'actualité :

**« Sur Babi Yar,
pas de monument.
Un ravin abrupt,
telle une dalle grossière.
L'effroi me prend. »**

Depuis 1976, le site de Babi Yar abrite un monument dédié aux « citoyens et prisonniers de guerre soviétiques », réalisé dans le style du réalisme soviétique et occultant toute allusion aux autres victimes (photo 3). Avec le déclin du régime soviétique puis avec l'indépendance de la République ukrainienne, d'autres initiatives commémoratives émergent sur le site. En 1991, le 50^e anniversaire du massacre est commémoré à la fois de manière officielle et populaire pendant une semaine et de nombreux autres monuments ont été érigés au cours des trois

Isabelle Combroux.



Sculpture mémorielle dédiée aux enfants morts, le 2 mars 2022. © AFP.

Sources :

Berkhoff, K. (2015) Babi Yar. In *Online Encyclopedia of Mass Violence*, 13pp. ISSN 1961-9898

Evtouchenko, E. (1961). Babi Yar. Traduction de Jean Radvanyi. Publié dans *Literaturnaia Gazeta* le 19 mars 1961.

Martin, B. (2013). Babi Yar : La commémoration impossible. *Emulations-Revue de sciences sociales*, (12), 67-79.

Vapné, L. (2021). Babi Yar : un mémorial, des mémoriaux... <https://k-larevue.com/babi-yar-un-memorial-des-memoriaux/>



Le mémorial de Babi Yar en 2016. — © AFP.

Hommage à Louis Charles Marion

Il est mort pour la France le 1^{er} septembre 1914.



Lieutenant Louis Charles Marion.
(Source: album de famille, autorisation Philippe Marion).

Louis Charles Marion est né le 11 juin 1871 à L'Houmeau en Charente-Inférieure (Charente-Maritime). Lorsqu'il a 11 ans ses deux frères aînés sont incorporés, Pierre dans l'infanterie et Henri chez les zouaves. Quoi de plus naturel alors que Louis s'engage quelques semaines avant ses 20 ans, au 3^e régiment d'infanterie de marine et embarque pour l'Indochine en novembre 1891. Après un séjour de cinq ans il est affecté à Madagascar.

Rentré en France en 1899, Louis Marion est affecté au 93^e régiment d'infanterie à La Roche-sur-Yon. Il rencontre Francine, ils se marient le 8 avril 1899 à Brest. De cette union naissent six enfants. La famille déménage au gré des affectations de Louis. Entré aux Douanes le 1^{er} octobre 1909, il est affecté tout d'abord à Batz-sur-Mer puis Saint-Nazaire comme commis principal.

Août 1914, déflagration mondiale. Comme plus de 3 millions de Français, Louis Marion est mobilisé. Le 11 août 1914, il rejoint comme lieutenant le 85^e régiment d'infanterie territoriale à Vannes, en tant qu'adjoint du capitaine Second, commandant la 2^e compagnie du 1^{er} bataillon. Destination Maubeuge. Le premier siège de la Première Guerre mondiale sur le sol français.

La grande bataille a commencé. Devant l'avancée allemande, l'armée se replie et la place forte de Maubeuge doit se défendre seule, sans compter sur des renforts. Et c'est ainsi que dans l'urgence, les territoriaux sont engagés en première ligne. Lors de la sortie de la garnison le 1^{er} septembre 1914 pour détruire des canons allemands, l'attaque française échoue par manque de préparation d'artillerie. Près de 1 000 soldats meurent sous les balles des mitrailleuses allemandes. Parmi eux, Louis Marion, tombé à la ferme du Sart, mortellement touché à la tête et à la poitrine.

La République distingue ceux qui ont assuré son salut : « *Vaillant officier, dévoué et brave. Glorieusement tombé au cours de combats livrés autour de Maubeuge, le 1^{er} septembre 1914* ». C'est la citation qui accompagne l'attribution de la Légion d'honneur à Louis Marion, à titre posthume, en 1920. Cette

dernière décoration pour le service de la France, accompagnée de la croix de guerre avec étoile de vermeil, vient rejoindre toutes celles reçues au cours de sa carrière sous les armes : Médaille militaire, conférée par décret du 29 décembre 1900, médailles de chevalier de l'ordre royal du Cambodge, de chevalier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam ou encore de chevalier de l'ordre d'Anjouan.

Le 8 décembre 1921, le cercueil de Louis Marion est déposé à L'Houmeau, après avoir été escorté par une foule émue, respectueuse et recueillie depuis la gare de La Rochelle. Car au-delà de sa famille, sa commune ne l'a pas oublié et a choisi de donner, le 11 juin 2019, le nom du 1^{er} L'Houméen mort pour la France à une de ses rues, rendant ainsi hommage à tous ceux qui sont tombés pour la défense de la Nation pendant la Grande Guerre.

Les Douanes non plus ne l'ont pas oublié et la 1^{re} promotion mixte d'agents de constatation principaux de deuxième classe (ACP2 OP/COV-SUR) de l'École nationale des Douanes de La Rochelle a choisi, le 30 juillet 2019, comme parrain Louis Marion, faisant ainsi vivre à jamais le nom de son glorieux aîné.



Le 08 décembre 2021, à l'invitation de ses descendants, la 24^e section de La Rochelle et la 1618^e section de Frontenay-Rohan-Rohan (rattachée à la 81^e section de Niort) ont commémoré le centième anniversaire de l'inhumation du cercueil de Louis Marion. ★

Philippe Marion, membre associé et Thierry Caudal, président de la 24^e section des Médailleurs militaires, La Rochelle.

Quel est mon Saint Patron

Saint Christophe Saint patron des unités du Train

« Et par l'Empereur, vive le Train... et que Saint Christophe nous protège ! »



Saint Christophe a été martyr en Lycie, au III^e siècle. Son souvenir est mêlé à des éléments légendaires : les récits grecs en font un guerrier de la tribu des cynocéphales, c'est pourquoi il est représenté avec une tête de chien, marquant sa fidélité malgré parfois bien des épreuves.

Dans les récits latins, il est montré comme un géant qui se fit passeur au bord d'un fleuve et eût ainsi l'heur de faire traverser un enfant, qui n'était autre que le Christ lui-même, qui se manifestait à lui ; d'où le nom de notre saint Christophe, ce qui, en grec, signifie porte-Christ.

Christophe fut honoré dès le V^e siècle au moins. Il devint le protecteur des voyageurs affrontés aux périls des routes.

L'arme du Train l'a adopté comme saint patron pour pouvoir, de

manière sereine, sous sa protection, accomplir pleinement les missions logistiques les plus éprouvantes.

Le Train célèbre aussi son fondateur, l'empereur Napoléon, qui créa par décret l'arme du Train, le 26 mars 1807, à Ostérode (Prusse). La date de la saint Christophe étant peu propice aux rassemblements, sa mémoire est généralement célébrée conjointement dans les unités à l'occasion du 26 mars.

À l'instar des autres armes et services de l'armée de Terre qui fêtent un saint patron, l'arme du Train, créée le 26 mars 1807 par l'Empereur Napoléon, n'est placée sous la protection de Saint Christophe, patron des voyageurs et des automobilistes, que depuis 1945 et sa célébration est une parenthèse éphémère qui prend fin en 1973. Pourquoi avoir attendu si longtemps l'avènement d'un saint patron et pourquoi ne fête-t-on plus la Saint Christophe le 25 juillet ou le 21 août conformément à l'actuel calendrier grégorien ?

La réponse à ces deux questions peut être trouvée dans l'histoire de notre arme.

Quoique pouvant s'enorgueillir d'une histoire plus que bicentenaire, le Train n'a atteint sa majorité officielle qu'en 1945, après 138 années de tutelles successives. De sa création à la fin de la Grande Guerre, le Train des équipages militaires est essentiellement hippomobile. Il ne prend l'appellation d'arme qu'en 1928 après la fusion

avec le service automobile dans les années 1920 – 1921. Il lui faut une vingtaine d'années pour qu'il assure la motorisation de ses unités de transport et reçoive par voie de conséquence la responsabilité de la circulation routière. On ne pouvait rêver mieux que d'adopter en 1945 Saint Christophe comme saint patron.

En 1973, le chef d'état-major de l'armée de Terre décide que la fête du Train serait dorénavant célébrée le 26 mars, date anniversaire de sa création. En effet, placée au cœur de l'été, la date de la Saint Christophe n'était guère propice aux rassemblements. Le commandement a donc voulu simultanément associer dans une même commémoration « père fondateur » et saint protecteur. La formule concluant les ordres du jour prononcés ce jour-là illustrent parfaitement ce que nous devons à l'un et à l'autre : « et par l'Empereur, vive le Train... et que Saint Christophe nous protège ! » ★

Général Frédéric Sabia,
père de l'Arme.





Patrick Marchandiaux a servi en gendarmerie de 1975 à 2011. Au cours de sa carrière, il a participé à de nombreuses enquêtes judiciaires.

Maître de chien en PSIG (peloton de surveillance et d'intervention), il a durant plus d'une vingtaine d'années mis le flair de ses chiens au service des unités de terrain pour traquer les dealers sur tout le territoire. Auteur de *Chiens « gendarme »*, *souvenirs d'un maître de chien* et de *L'Envenimeur* parus chez ce même éditeur, il s'est retiré en Bourgogne pour passer une retraite bien méritée. Éducateur canin breveté d'état, il donne des cours d'éducation canine dans l'association *Caniloisirs* de sa ville de Cosne-Cours-sur-Loire.

LE MASSACREUR

Par Patrick Marchandiaux



Des jeunes femmes et des hommes sont sauvagement et sexuellement agressés. Un redoutable « serial-killer » sévit en périphérie de Sellonges-sur-Mérac, petite ville du Sud-Ouest de la France. Des crimes similaires sont perpétrés à Argelès dans les Pyrénées-Orientales, et à Montgenèvre dans les Hautes-

Alpes à la frontière italienne. Que signifient les signes ésotériques et les incantations dessinés sur les corps ? L'assassin serait-il adepte de la magie noire ? Qui se cache derrière cet effroyable pervers, redoutable et démoniaque ? Pour leur seconde affaire (voir *L'envenimeur* chez ce même éditeur), les enquêteurs de la brigade des recherches, emmenés par l'adjudant-chef Liodard, se lancent sur la piste d'un violeur, massacreur et tueur en série. Une enquête complexe et cruelle qui ne laissera pas le lecteur indifférent.

Prix indicatif broché 18,90 euros - Prix indicatif Ebook 7,99 euros : Éd. Sydney Laurent, 251 pages, ISBN 9-791-032-633-021

CHAMPAGNE REDEMPTEUR

Viticulteur depuis 1789

Edmond DUBOIS
« Le Rédempteur
de la Champagne »

Étiquette de Champagne
personnalisée à votre nom

Claudy
Arrière-petite-fille du Rédempteur
et fille de Médaille Militaire

Offre réservée aux Médailleurs Militaires
CONTACTEZ-NOUS
Mail : contact@redempteur.com
Tél. : 03 26 58 48 37
www.redempteur.com

Visite de caves, dégustation, vente :
30 Route d'Arty
51480 VENTEUIL
Accueil :
lundi au samedi
10h à 12h / 14h à 17h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

100

On n'a pas tous les jours
100 ans!

17 Charente-Maritime
UD 017
0803 Surgères

JACQUES BONNOUVRIER

Le 15 décembre 2021, une délégation de la 803^e section de Surgères, composée du président, Dominique Simetière, du délégué national, Gérard Brunet, du trésorier, Serge Jourdan et du porte drapeau, Patrick Segura, s'est rendue à la maison de retraite *Résidence de Vallois* à Mauzé-sur-le-Mignon (79) afin de remettre la médaille d'or de la SNEMM et son diplôme au doyen de la section Jacques Bonnouvrier.

Centenaire depuis le 27 novembre 2021, ancien combattant de la guerre 39-45, Jacques Bonnouvrier est retraité de la Gendarmerie nationale depuis 1976. C'est à Aubagne, où se trouve actuellement le 1^{er} régiment étranger de la Légion étrangère, qu'il suit sa formation, à l'école de gendarmerie. À l'issue de ce stage, il est affecté à la brigade territoriale de Champier

(38) puis muté à la brigade Saint-Agnant (17). Nommé au grade de maréchal des logis-chef, il rejoint la brigade de Saintes (17), puis celle de Cozes, et enfin la brigade des Ormes (86) où il termine sa carrière avec le grade d'adjudant.

Il se retire à Puyravault (17), commune proche de Surgères où il possède sa maison.

Au mois de juillet 2018 Jacques et son épouse s'installent à la maison de retraite de Mauzé-sur-le-Mignon. Malheureusement Paulette le quitte le 11 juin 2019.

Poursuivi par le malheur, Jacques perd également trois de ses fils. Son aîné, lieutenant-colonel à Bordeaux décédé en 2001, le second en 2008, le troisième en 2009.

Mais Jacques est entouré de ses trois autres enfants, tous retraités. Un fils demeure à Saint-Forget (78), un autre à La Roche-Posay (86) et sa fille à Nieulle-sur-Seudre (17). Douze petits-enfants et onze arrières-petits-enfants viennent compléter la famille.

Très ému par cette petite cérémonie, au cours de laquelle le colis de



Noël de la SNEMM lui a également été remis, possédant encore une très bonne mémoire, il a pu nous raconter certains événements marquants de sa carrière de gendarme « *au début de ma carrière, les patrouilles et les interventions se faisaient à bicyclette...* ».

Nous remercions le directeur de la *Résidence de Vallois* pour nous avoir reçu dans ces conditions difficiles dues à la pandémie.

Toutes nos félicitations !

Dominique Simetière,
président de la 803^e de Surgères.



55 Meuse
UD 055
0055 Bar-le-Duc

JEAN MANCHETTE

Jean Manchette figure emblématique meusienne, qui n'a cessé depuis plus d'une trentaine d'années d'entretenir la mémoire de la déportation. Adhérent à la section depuis 38 ans sans interruption en tant que « membre associé »,

il est devenu centenaire depuis fin 2021. Il a reçu à ce titre la médaille d'or de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire. Déporté en mars 1943, c'est seulement après avoir été libéré par l'Armée rouge en 1945, qu'il retrouvera sa Meuse natale. Il est titulaire de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, de la médaille de résistance et commandeur dans l'ordre des palmes académiques.

Toutes nos félicitations !



41 Loir-et-Cher
UD 041
0116 Blois

GILBERT DE PAULE



Le 13 janvier 2022, nous avons fêté les 100 ans de notre camarade Gilbert De Paule. Le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Blois et le président de l'U.N.P.R.G. 41 étaient présents pour célébrer cet événement. Notre camarade Gilbert De Paule a eu une carrière militaire bien remplie. Il commença par être un jeune résistant en 1945, puis

il passa 2 années en Indochine, avant d'aller en Afrique du Nord. Il rentrera ensuite dans la gendarmerie (mobile et départementale). Le président de la 116^e section Jean-Paul Tourbier, lui a remis à cette occasion la médaille associative échelon or attribuée par le conseil d'administration et son président général José Miguel Real. Nous lui avons également remis le colis de l'entraide. Gilbert De Paul a été très touché de ces marques de sympathie et remercie la SNEMM et tous ses adhérents de ne pas oublier les anciens.

Toutes nos félicitations !

34 Hérault
UD 034
1577 Agde

PAUL ALRIC



La foule était nombreuse ce 11 novembre 2021 à Agde pour honorer Paul Alric, centenaire depuis le 05 novembre 2021. Guy Bancarel, président de la 1577^e et Gilles d'Ettore, maire de la ville, membre d'honneur de la SNEMM et aussi membre de la section agathoise, lui ont remis le diplôme et la médaille d'or de la Société

Nationale d'Entraide de la Médaille militaire. Paul Alric est titulaire de la Médaille militaire depuis 2001. Il est aussi chevalier de la Légion d'honneur depuis 2015. Paul Alric est l'un des 2 survivants de la dernière Guerre mondiale du canton d'Agde. Il a participé à ce conflit comme conducteur de char au sein du 1^{er} Cuirassier de

la 5^e Division blindée. Débarqué à Saint-Raphaël en 1944, il est blessé le 7 décembre 1944. Cela ne l'empêche pas de participer à la remontée de la première Armée française jusqu'en Alsace. Il passe le Rhin, repousse les Allemands jusque dans leurs derniers retranchements en Autriche.

Toutes nos félicitations !

37 Indre-et-Loire
UD 037
1300 Chinon

RAYMOND COLLAS

Né le 12 novembre 1916 à Esvres (37), Raymond Collas a fêté ses 105 printemps. Il porte l'uniforme pour la première fois au cours de son service militaire en octobre 1937 dans l'armée de l'Air. Il est affecté au 1^{er} bataillon de l'Air au Maroc en octobre 1937 comme opérateur radio. Il est démobilisé en septembre 1940 avec le grade de caporal. En octobre 1942, il s'engage dans la gendarmerie.

Il suit une formation au fort de Montrouge. À la fin de son entraînement, il est muté à Tours en Indre-et-Loire où il effectue la majeure partie de sa carrière. Il est nommé maréchal des logis-chef en 1955. En 1957 il est décoré de la Médaille militaire. Il commande la brigade de Descartes durant deux ans avant de revenir à Tours pour devenir chef de service des transmissions jusqu'à sa retraite en 1970. De 1971 à 1980 il travaille pour une agence téléphonique et de 1981 à 1996 il prend les fonctions de trésorier des retraités de la gendarmerie (UNPRG) d'Indre-et-Loire. Le 11 novembre dernier à la

résidence des Charmes de Chinon, Christian Bailloux, président de la 1300^e section lui a remis un cadeau pour fêter dignement ses 105 ans.

Toutes nos félicitations !



54 Meurthe-et-Moselle
UD 054
0841 Conflans-Jarny-Briey

PIERRE SACCO



Le 4 décembre dernier, une réception était organisée, dans les grands salons de l'hôtel de ville de Val de Briey (54), pour fêter les 100 ans de Pierre Sacco, adhérent de notre 841^e section, en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires et dix porte-drapeaux. François Dietsch, maire de Val de Briey a souhaité, au nom de la municipalité un excellent anniversaire au doyen de ses administrés. Il lui a remis une copie conforme de son acte de naissance, puis a relaté son parcours de Val Briotin. Michel Mongey, président de la 841^e section des Médaillés militaires de Conflans-Jarny-Briey a remis à monsieur Sacco, la Médaille d'or de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, rappelant son parcours militaire et ses années d'engagement et de fidélité au sein de notre section depuis plus de 40 ans. Né le 4 décembre 1921, Pierre n'a

pas encore 18 ans à la déclaration de guerre, il attend son dix-huitième anniversaire pour s'engager pour la durée de la guerre, il est affecté au COAA, Centre d'Organisation d'Artillerie Automobile au Mans. À l'issue de sa formation, il prend part aux combats pour repousser l'envahisseur allemand. En juin 1940, il est rattaché au Centre d'Artillerie de Neuvy-Pailloux (36), il est démobilisé en octobre 1941. Mais pas question pour lui de reprendre la vie civile. Il rejoint l'Afrique du Nord, aidé par la filière des expulsés Alsaciens-Lorrains, il est affecté au 64^e RAA (Régiment d'Artillerie d'Afrique), prend part à la campagne de Tunisie avant de débarquer en Italie. Il participe à la bataille de Monte Cassino, puis passe par Rome, tout juste libérée. Avec la première Armée française, le maréchal des logis Sacco accoste ensuite près de Marseille et remonte toute la vallée du Rhône jusqu'en Alsace. Il passe le Rhin, repousse les Allemands jusque dans leurs derniers retranchements et termine la guerre en Autriche occupée. Pierre a été de toutes les campagnes Afrique-Italie-France-Allemagne-Autriche, il sera démobilisé en octobre 1945.

Il est titulaire de nombreuses décorations : Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur • Médaille militaire • Croix de guerre 39/45 avec étoile de bronze • Croix du combattant volontaire 39/45 • Croix du combattant • Médaille d'outre-mer agrafe Tunisie • Médaille commémorative

de la campagne d'Italie • Médaille engagé volontaire • Médaille commémorative 39/45 EV-France-Libération-Afrique-Allemagne.

Gilles Douart, président de la 946^e section des Médaillés militaires de Damelevières 54, lui a remis le diplôme d'honneur de l'association de la Première Armée française « Rhin et Danube ». Gérard Minette, président départemental des ACPG-CATM de Meurthe et Moselle, lui a remis la plaquette d'honneur de l'association. Véronique Guillotin, sénatrice de Meurthe et Moselle, cousine par alliance du fils de monsieur Sacco, venue à titre privé, lui a remis la plaquette du Sénat du palais du Luxembourg. Monsieur Sacco a ensuite pris la parole afin de remercier les personnalités, les présidents et adhérents d'associations patriotiques, les porte-drapeaux, les membres de sa famille, les amis et voisins, d'être venus l'honorer de leur présence en ce jour anniversaire. À l'issue de la réception, un vin d'honneur a été offert par la municipalité, puis monsieur Sacco nous a convié à un excellent buffet-dinatoire, au foyer des « Anciens » de Val de Briey, organisé et orchestré de mains de maître avec l'aide de son fils Daniel.

Toutes nos félicitations !

56 Morbihan
UD 056
0125 Vannes

PIERRE EVANNO

Notre doyen Pierre Evanno, de la 125^e section de Vannes est âgé de 101 ans et quelques mois.

Il a participé aux guerres d'Indochine et d'Algérie et il est titulaire de la Médaille militaire depuis juin 1956 soit plus de 65 ans.

À l'occasion du repas de fin d'année, ce 9 décembre 2021, il a été

mis à l'honneur et s'est vu remettre la médaille d'or de la SNEMM par le président Michel Gouas.

Nous ne reprendrons pas ici son parcours passé, qui lui a valu de porter notre prestigieuse décoration, mais simplement dire que c'est pour nous un exemple de bonne humeur et d'homme actif. Lors de nos assemblées générales, il est l'un des premiers sur la piste pour faire danser ces dames.

Au cours de l'année 2021, il a fait la une de nos journaux locaux, pour sa longévité, mais aussi en

qualité de supporter infatigable du club de football de Vannes et de conducteur émérite.

Toutes nos félicitations !



Pierre entouré de la droite vers la gauche, du président Michel Gouas, de Claude Bellon, porte-drapeau et Jacques Le Clair, vice-président.

78 Yvelines
UD 078
0013 – Versailles

MISE À L'HONNEUR DE PIERRE TUILLE ET PIERRE DELORMEL

Il fallait être courageux et motivé pour affronter un temps hivernal, de ceux que l'on aime le moins, pluvieux, venteux et froid en ce dimanche 5 décembre 2021. Celui-ci n'a néanmoins pas effrayé nos deux récipiendaires et leurs familles, une quarantaine de personnes, venues assister à l'événement.

La 13^e section a organisé une remise de décorations, Légion d'honneur et Médaille militaire, dans la magnifique salle des mariages de l'hôtel de ville de Versailles.

Pierre Tuillé, 99 ans et doyen de la 13^e section, a été fait chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur. **Pierre Delormel** s'est vu conférer la médaille militaire.



Pierre Tuillé

Pierre Tuillé s'engage au sein du 64^e régiment d'Artillerie d'Afrique sous les ordres du général Juin.

En 1943, il participe à l'opération *Avalanche* lors du débarquement des troupes alliées en Italie. En 1944, il est engagé dans la terrible bataille de Monté Cassino où il est cité à l'ordre du régiment pour son comportement au combat.

En août 1944, il débarque en Provence puis dans la poche de Colmar. À ces occasions il est cité deux nouvelles fois avant d'être démobilisé en 1945.

Il est titulaire des décorations suivantes :

- Médaille militaire,
- Croix de guerre 39/45 avec 1 citation à l'ordre de la division et 2 à l'ordre du régiment,
- Médaille du corps expéditionnaire français en Italie,
- Médaille du débarquement de la 5^e Armée américaine en Italie.

Pierre Delormel est incorporé en mars 1956 au 25^e régiment d'artillerie à Thionville. Il est nommé maréchal des logis en mars 1959 puis affecté au 17^e régiment d'artillerie en Algérie.

Sa batterie est envoyée en renfort à la frontière marocaine dans des conditions spartiates, sans eau courante durant 10 mois. Dans la nuit du 11 novembre 1959, sa position est attaquée par plus de 300 rebelles. Il est cité

à l'ordre du régiment pour son comportement exemplaire.

Rayé des contrôles en août 1960, il est titulaire des décorations suivantes :

- Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze et citation à l'ordre du régiment,
- Croix du combattant,
- Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie,
- Médaille de la reconnaissance de la Nation.

C'est avec beaucoup de respect pour leurs parcours respectifs et, il faut le dire, un peu d'émotion, que les récipiendaires ont été décorés en présence du maire de Versailles, monsieur de Mazières, dans un moment empreint de solennité et sous les applaudissements des familles et du bureau de la 13^e section.

S'il fallait encore rajouter un symbole familial mais également de transmission, Faustine, arrière-petite-fille de notre nouveau chevalier de la Légion d'honneur, était très fière d'avoir été choisie pour être porte-coussin. La cérémonie de remise de décorations a été suivie d'un moment de convivialité dans le strict respect des gestes barrière en vigueur.

Patrick April,
président de la 13^e section
des Médaillés militaires Versailles.



Faustine



85 Vendée
UD 085
0402 – Les Sables-d'Olonne

HOMMAGE À PAUL DEGRAS

Le 19 mars 2022 a été pour la 402^e section une journée particulière. Commémoration du 170^e anniversaire de la création de la Médaille militaire par un dépôt de gerbes à la stèle des Médaillés militaires aux Sables-d'Olonne suivi de l'assemblée générale en présentiel. À cette occasion, nous avons honoré Paul Degras, centenaire depuis le 25 février dernier. Nous lui avons remis le diplôme et la médaille d'or de la SNEMM au nom du président général. Paul a eu une vie riche et bien remplie.

Alors qu'il se destinait à des études d'arts appliqués, il quitte la Martinique avec ses camarades répondant à l'appel du général de Gaulle fin 1941. Sur une embarcation de fortune, il rejoint l'île de La Dominique. Accueillis par les Anglais, il embarque sur un bâtiment de l'US Navy et il fait ses classes à Fort-Dix (USA). Là, il signe son engagement pour la durée de la guerre.

En 1942, il embarque pour le Maroc, puis l'Algérie. Après la campagne d'Afrique du Nord, direction l'Italie. Il participe à la bataille de Monte Cassino. Il sera décoré de la croix de guerre.

En 1944 il participe au débarquement en Provence et remonte toute la vallée du Rhône jusqu'en Alsace avec son unité. En 1945 Il est démobilisé à Paris après avoir participé à la libération de son pays.

Boursier, il reprend ses études aux beaux-arts. Il fonde une famille en épousant une sablaise et devient père de deux filles. Après avoir fait carrière dans les assurances, en 1982 il prend sa pré-retraite du collège des cadres du Gan. Il s'installe aux Sables-d'Olonne. Il ne reste pas inactif. Il est inscrit dans de nombreuses associations loi 1901 (membre du conseil d'administration). De 1988 à 1994 il est élu au conseil municipal de sa commune. Mais son état de santé l'oblige à ralentir son rythme de vie en se consacrant à la peinture et à l'écriture (publication d'un recueil de poésie).

En 2019, il est une nouvelle fois mis à l'honneur. Sa photo ouvre le film documentaire (en deux parties) intitulé « Antilles, la guerre oubliée ».

Paul est détenteur de :

- Croix de guerre 39/45,
- Citation individuelle,
- Croix du combattant,
- Croix du combattant volontaire de la Résistance,
- Croix du combattant volontaire de 39/45 avec barrette,
- Médaille du service volontaire de la France libre,
- Médaille des évadés,
- Médaille des campagnes Tunisie/Italie/France,
- Médaille commémorative de la France libre,
- Titre de reconnaissance de la Nation,
- Médaille militaire,
- Chevalier de la Légion d'honneur en 2015.

RESPECTS MONSIEUR PAUL DEGRAS.

88 Vosges
UD 088
0697 – Châtenois

HONNEUR À WILLIAM THUON

À l'issue de l'assemblée générale de 697^e section locale de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire, le président Alain Michaux procéda, au nom du président général de la SNEMM, à la remise du diplôme d'honneur de 25 ans de titularisation de la Médaille militaire à William Thuon.



54 Meurthe-et-Moselle
UD 054
0044 – Nancy et environs

MISE À L'HONNEUR D'ÉTIENNE FRANÇOIS

Notre camarade Étienne François, trésorier de la 44^e section de Nancy et environs et de l'UD 54 vient de nous quitter brusquement à l'âge de 79 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 décembre 2021, en l'église de Seichamps, en présence de 7 drapeaux et d'une très nombreuse assistance. À l'issue de son service militaire dans les parachutistes, il a fait une belle carrière en gendarmerie. Après son stage de formation à l'École préparatoire de gendarmerie (EPG) de Chaumont, il est affecté successivement dans la Meuse à la brigade de Varennes en Argonne puis à celle de Souilly. Il rejoint ensuite les brigades de Pagny-sur-Moselle, de Bains-les-Bains et d'Hagondange en qualité d'adjudant-chef. Nommé major sur concours, il est affecté en qualité d'adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Baume-les-Dames où il termine sa carrière. Ses brillants états de service lui ont valu l'attribution de la Médaille militaire. Il était également chevalier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la médaille de bronze de la Défense nationale et de nombreux témoignages de satisfaction.

Étienne François était très engagé dans plusieurs associations, en particulier dans l'Amicale des retraités et veuves de la Gendarmerie de Meurthe-et-Moselle et surtout dans la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire où il officiait en qualité de trésorier de la 44^e section

de Nancy depuis plus de 15 ans ; il était également trésorier de l'UD 54 depuis 8 ans.

C'était un homme très solide, une force de la nature, intègre, disponible toujours au service de l'autre. Très engagé dans notre association, il était devenu le maître des tombolas, lotos et pesées du jambon. En contact régulier avec notre siège parisien, il fournissait tous les nombreux documents comptables en temps voulu. Il suivait également tous les mouvements des adhérents avec une précision exemplaire.

Il était toujours le premier à venir lorsque nous organisions des manifestations et toujours le dernier à partir une fois tout remis en ordre, la plupart du temps accompagné de Roselyne, son épouse, dame d'entraide.

Pourvu d'immenses qualités, notre ami était aussi un personnage pittoresque. Il ne fallait pas grand-chose pour le faire monter en pression. Finalement, quelques mots magiques « *cool Étienne, ne t'inquiète pas ça va s'arranger* », suffisaient à détendre l'atmosphère.

Personne n'est irremplaçable, ça tout le monde le sait, seulement Étienne va nous manquer terriblement.

Qu'il repose en paix.



Étienne François

57 Moselle
UD 057
0230 – Metz

MISE À L'HONNEUR DE NORBERT GOBERT

C'est avec beaucoup de tristesse que nous venons d'apprendre le décès de notre ami Norbert Gobert à l'âge de 88 ans.

Médaille militaire depuis 1974, il avait reçu la médaille d'or de la SNEMM en 2021. Il était marié,

père de 3 enfants et a eu la joie d'être entouré de 6 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Il avait fêté ses noces de palissandre (65 ans de mariage) en 2020. Une délégation de la section de Metz était présente lors de ses obsèques.

Nono, comme nous l'appelions affectueusement

a effectué toute sa carrière militaire dans l'armée de l'Air. Il débuta à Étampes en 1953 pour terminer à la BA 128 de Metz Frescaty avec le grade de major en 1985. Contrôleur aérien de spécialité, il avait été affecté successivement sur les bases de Drachenbronn, Contrexéville, Mont-de-Marsan et avait effectué de nombreuses opérations extérieures et séjours outre-mer.

Adhérent la SNEMM depuis 1976, il en avait été administrateur de 1999 à 2002. Ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme fidèle dans ses amitiés et portant haut les valeurs de notre Médaille militaire.



Norbert Gobert

03

ALLIER
UD 003
1698 – Gannat

Assemblée générale de la 1698^e section



Les Médailleurs militaires de 1698^e section de Gannat ont tenu leur assemblée générale samedi 12 février 2022, dans la salle de l'espace Croix des Rameaux de la commune. Le président Philippe Bénard a ouvert la séance et fait observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus. Il s'est félicité de la très bonne participation des membres de la section qui étaient très heureux de se retrouver.

Pour 2021, le compte rendu détaillé des activités et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité. Un rappel sur l'activité et les comptes de l'année 2020 a été fait, car en raison de la pandémie, une assemblée générale réduite s'était déroulée le 10 février 2021 en présence uniquement des membres du bureau.

Le président a souligné la bonne santé de la section qui présente un bilan financier très sain et un effectif total de 39 adhérents. Effectif stable depuis quelques années malgré des départs ou des décès. En effet quatre nouveaux adhérents ont rejoint la section ces deux dernières années. Des sorties ou visites sont envisagées dans l'année. Présence de Thierry Michaud, secrétaire de l'union départementale des Médailleurs militaires de l'Allier et président de la section St-Pourcain/Varennes, de Patrick Rottenberg, représentant madame le maire de Gannat, de l'adjoint-chef Kowalski commandant la brigade de gendarmerie de Gannat et de Jacques Chêne, président des ACPG-CATM. Le président a remercié l'ensemble de l'assistance et cette réunion s'est poursuivie par un repas convivial.

21

CÔTE-D'OR
UD 021
0457 – Auxonne

Honneur à Jean Denizot



Jean Denizot est né le 4 mai 1921 à Corgenoux (canton de Seurre, Côte-d'Or). En 1938 âgé de 17 ans, il s'engage dans la Marine nationale. Après sa formation de quartier-maître torpilleur mécanicien, il embarque en avril 1939 à bord du sous-marin *La Méduse*. Basé à Brest, il appareille pour rejoindre la

base sous-marine de Casablanca au Maroc.

Le 24 avril 1943, le conseil de guerre de Casablanca félicite le commandant de *La Méduse* et son équipage et leur remet la croix de guerre. La guerre continue pour Jean Denizot ; il embarque sur un croiseur chasseur de sous-marins et participe à plusieurs opérations en Méditerranée au large de l'île d'Elbe, de la Corse et de la Provence. De retour à la vie civile, il travaille jusqu'en 1954, année où il s'engage dans la gendarmerie et participe à la guerre d'Algérie. Il y fait plusieurs séjours et termine sa carrière à la brigade de gendarmerie d'Auxonne le 4 mai 1976. Croix de guerre 1939-1945 Médaille militaire (1960).

30

GARD
UD 030
0006 – Nîmes

Repas musical de la 6^e section de Nîmes

C'est dans une ambiance festive que les 65 convives, membres, titulaires, dames d'entraide, associés, famille et amis, ont participé au repas dansant traditionnel qui s'est déroulé le dimanche 7 novembre 2021 au Moulin Gazay, dont le président de l'UD30, Jean-Claude Mougénot, accompagné de son épouse, nous a fait l'honneur de sa présence.

Nous avons débuté par la photo de l'ensemble des participants dans le jardin de l'établissement. L'apéritif qui a suivi, dans le salon d'honneur, a été l'occasion d'apprécier les diverses spécialités de la maison. Cette mise en bouche nous a ouvert l'appétit pour le repas proprement dit, au cours duquel monsieur Blanchet et son équipe nous ont proposé des plats succulents. En ce qui concerne l'accompagnement musical, il est très difficile de satisfaire tout le monde, car certains veulent le son plus haut tandis que d'autres le souhaitent plus bas.

Tous les participants ont été enchantés de cette journée et ont promis de se retrouver avec le même enthousiasme en 2022 à l'occasion de notre loto le samedi 22 janvier dans le salon Calabro au stade des Costières à Nîmes, puis de l'assemblée générale le samedi 19 février au Moulin Gazay.



UD 030
1196 – Haut-Gard

Didier Chopin élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur



Le 14 juillet 2021, Didier Chopin était élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

À 16 ans, il entre à l'école des mécaniciens de l'armée de l'Air. Breveté, il est affecté à Alger Maison-Blanche.

En 1959, il obtient le brevet de pilote hélicoptère sur H34. De là, il part en

opérations en Algérie jusqu'en 1962.

Il obtient la Médaille militaire, trois croix de la Valeur militaire avec palme, une croix de la Valeur militaire avec étoile de vermeil et la médaille du service de santé des Armées. Après son séjour en Afrique RCA et Corse, il se retire en 1969 avec 3 200 heures de vol dont 1 550 en H34.

Il a effectué 788 missions de guerre et 137 évacuations. Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1997. Il est également porte-drapeau remplaçant à la 1196^e section des Médailleurs militaires du Haut-Gard.

UD 030
1013 – Bagnols-sur-Cèze

L'union départementale du Gard des Médailleurs militaires en assemblée générale

Jean Claude Mougénot, président départemental des Médailleurs militaires du Gard, a déclaré ouverte l'assemblée générale le 12 mars 2022 au Moulin Gazay à Nîmes. En présence des drapeaux des sections locales et d'une cinquantaine de personnes, Médailleurs militaires, une minute de silence a été respectée à la mémoire des soldats tombés en opérations et qui défendaient les couleurs

de la France, à la mémoire également des adhérents décédés au cours des années précédentes. En effet, il n'y a pas eu d'AG de l'UD30 depuis 2018 à cause de la pandémie de Covid.

La présentation des finances par le trésorier Jean-Luc Bonacchi et la lecture du PV des vérificateurs aux comptes laissent apparaître une gestion saine. Le bilan est adopté à l'unanimité. Le président Mougénot donne la composition du bureau de l'UD30, et n'ayant plus de vice-président demande si un volontaire veut bien honorer ce poste. Émile Blais, président de la 6^e section de Nîmes se porte volontaire. Il est élu à l'unanimité.

Jean-Pierre Baulieu, trésorier général de la Médaille militaire à Paris nous a fait l'honneur d'assister à notre AG et communique des informations sur l'état des finances générales.

Cette année, ce sont les 170 ans de la création de la Médaille militaire qui sont célébrés partout sur le plan national. Une cérémonie d'anniversaire aura lieu à Nîmes au cours du deuxième semestre 2022. L'AG est terminée, tous les participants se sont retrouvés dans la salle à manger pour un excellent repas.



31

HAUTE-GARONNE
UD 031

41^e congrès départemental des Médailleurs militaires

Ce 14 novembre 2021, la commune de Saint-Orens de Gameville a reçu dans ses locaux le 41^e congrès de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire de Haute-Garonne. Jean Salnikoff, président de l'union départementale a ouvert ce congrès en remerciant les différentes autorités administratives, les associations et les autorités militaires qui ont démontré par leur présence leur attachement à cette institution.

Le président national des Médailleurs militaires, José Miguel Real, outre l'importance de ce que représente ce symbole de reconnaissance exceptionnelle faite aux militaires qui ont servi la France pour leur bravoure et leur dévouement a mis l'accent sur « l'entraide » de la société. De nombreuses actions ont ainsi été menées pour venir en aide aux familles des militaires qui ont eu à souffrir dans leur chair et dans leur malheur. Les autorités présentes qui ont pris la parole ont salué la reconnaissance d'un patrimoine et d'une histoire. Une gerbe a été déposée au monument aux morts de la commune. Au cours de cette cérémonie, Guy Bouin et Robert Delpech, ont été décorés de la Médaille militaire. Une plaque a ensuite été dévoilée au carrefour de la départementale 2 vers Revel qui s'appellera désormais Rond-Point de la Médaille militaire. Plusieurs récompenses de l'association, médailles et diplômes ont été remis à de nombreux membres des sections présentes. Cette assemblée s'est terminée par un repas convivial apprécié de tous.



Un drapeau des Médaillés militaires remis à des élèves

Le vendredi 4 mars 2022, une classe de troisième s'est vue remettre Le drapeau départemental de l'UD 49. Il ne servait plus depuis des années et grâce à cette initiative, il a repris du service pour une noble cause. L'école de formation de la maison familiale rurale *Les Sources* de La Meignanne (49) aura le privilège de le garder dans ses murs. Une classe de défense et de sécurité globale a été créée cette année.

L'école place le devoir de mémoire et de citoyenneté au tout premier plan. Elle est parrainée par la délégation militaire départementale du Maine-et-Loire. Elle est soutenue par le Souvenir français. Cette journée commémorative a débuté aux monuments aux morts avec Jean-Michel Poulet, président de la 131^e section des Médaillés militaires et délégué départemental. Il était accompagné de Benoît Roux délégué général du Souvenir français. De retour en classe, les élèves se sont initiés à la recherche bibliographique de nos anciens de la commune « morts pour la France ». Une petite instruction sur le porte-drapeau et son rôle leur a été donnée.

« Ces actions ont pour objectif de permettre aux élèves d'appréhender les enjeux de demain et de découvrir l'ensemble des métiers de la défense et de la sécurité » précise le directeur de la MFR Olivier Guérin.

Pour terminer, le drapeau a été remis à Marianne, jeune écolière de la classe, dont l'émotion était palpable. Elle portera ce drapeau accompagné de ses camarades aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Cette journée s'est terminée par le verre de l'amitié où de nombreux échanges ont eu lieu avec tous les participant.



Des Médaillés militaires à l'honneur

Jeudi 11 novembre 2021, s'est déroulée à Châlons-en-Champagne la traditionnelle cérémonie marquant le 103^e anniversaire de l'armistice de 1918. Elle commence par un dépôt de gerbes au pied de la plaque du soldat inconnu américain dans le hall de la mairie, puis c'est autour du monument aux morts où sont rassemblés les associations patriotiques, les porte-drapeaux, un détachement du 8^e régiment du matériel, le service militaire volontaire, les scolaires d'une école primaire et l'harmonie municipale, qu'une élève prononce un discours rappelant le sacrifice de ces combattants. Les autorités déposent ensuite des couronnes de fleurs suivies de l'hymne national et de la minute de silence.

C'est en cortège que les participants rejoignent la place de l'hôtel de ville.

À l'issue de cette commémoration, plusieurs Médaillés militaires de la 141^e section de Châlons-en-Champagne sont mis à l'honneur lors d'une réception dans le grand salon de l'hôtel de ville, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Michel Fourcart et Pierre Morvan ont reçu le diplôme d'honneur de la SNEMM des plus 50 ans de Médaille militaire.

Jean-Paul Charrignon, Philippe Deletang et Léonard Warusfel ont reçu le diplôme d'honneur de la SNEMM des plus de 25 ans de Médaille militaire.

Denis Girod a reçu le diplôme d'honneur des plus de 10 ans de porte-drapeau.

Cette mise à l'honneur a été appréciée et l'assistance nombreuse n'a pas manqué de féliciter les diplômés.

Un vin d'honneur clôture cette manifestation.



Ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe



Ce mercredi, 09 mars 2022, les jeunes sapeurs-pompiers de Chaumont, encadré par le lieutenant, Jérémy Bouvier, le sergent-chef Steve Bablon et le sergent Guillaume Jaworski, se sont déplacés à la capitale pour visiter une caserne des pompiers de Paris, ainsi que deux musées et le tombeau de Napoléon 1^{er} aux Invalides.

En fin d'après-midi, sur invitation de la 330^e section de la Médaille militaire de Chaumont – Nogent, les jeunes sapeurs-pompiers ont participé activement à la cérémonie du ravivage de la Flamme du souvenir et de la Nation au tombeau du Soldat inconnu, à l'Arc de triomphe, avec notamment un dépôt individuel de roses et pour quatre d'entre eux la présentation et l'aide aux autorités du dépôt de gerbe. Notre porte-drapeau ayant reçu la mission de porter le drapeau de la Flamme, c'est l'un des sous-officiers pompiers qui a porté le nôtre.

Avant que ne commence la cérémonie, le président départemental de la Haute-Marne, Nicolas Lacroix, est venu nous rencontrer à l'Arc de triomphe. Il a été accueilli par Francis Picard, vice-président de la 330^e section. Ils ont déposé une gerbe au nom de la Médaille militaire sur la dalle sacrée. Ensuite, le protocole du ravivage de la Flamme du souvenir est intervenu. Émotion partagée par tous en cet instant solennel.

Assemblée générale de la 1727^e section de Joinville – Wassy

Le 25 janvier 2022, la 1727^e section de la Médaille militaire de Joinville – Wassy a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes de Joinville. Le président Daniel Fais a remercié le directeur départemental de l'ONAC-VG, le représentant de

la municipalité, le président de l'UD52, le président de la 289^e section de Saint-Dizier et les présidents d'associations patriotiques du canton de Joinville d'honorer par leur présence les membres de la section dont les effectifs sont de 28 adhérents.

Un moment de recueillement a été respecté en souvenir des camarades disparus.

Il a été rappelé que 2022 était une année particulière puisque nous commémorons les 170 ans de notre prestigieuse décoration.

En fin d'assemblée générale, les autorités et les membres de la section se sont rendus au monument aux morts de la ville pour un dépôt de gerbe, en présence de 7 porte-drapeaux.



Assemblée générale de la 129^e section de Langres : solidarité indéfectible

La 129^e section de la Médaille militaire de Langres (52) a tenu son assemblée générale dimanche 6 mars 2022 à Neuilly-l'Évêque.

Plus d'une quarantaine d'adhérents ont participé à cette assemblée et Marcel Bal, président de la section s'en est félicité.

En préambule, il a demandé un moment de recueillement à la mémoire des disparus militaires et civils et une pensée aux ressortissants français pris sous les bombes russes en Ukraine.

Le secrétaire a rappelé que la crise sanitaire avait réduit le nombre de manifestations. Toutefois, la fête des drapeaux du 26 septembre 2021 et le 170^e anniversaire de la création de la Médaille militaire ont marqué avantagement l'année. Le trésorier a présenté une trésorerie saine et vérifiée par les commissaires aux comptes.

Le travail du comité local des dames d'entraide a été largement salué. Elles sont en effet l'âme de nombres de manifestations pour rapporter des fonds aux œuvres de l'association.

Avant son rapport moral, le président a accueilli les autorités civiles et militaires. Il a tenu à signaler que malgré la pandémie, la section a participé à toutes les cérémonies patriotiques de Langres et de ses environs. Il a tenu à rappeler quelques temps forts tel que les remises de Médailles militaires le 8 mai et le 14 juillet 2021. Avant de conclure, le président a laissé la parole aux autorités qui souhaitaient s'exprimer.

Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts, ce fut l'occasion pour le maire de la commune de remettre officiellement le drapeau communal à un de ses administrés.

L'assemblée s'est conclue par un vin d'honneur offert par la municipalité. Un repas pris en toute convivialité est venu couronner cette belle journée.



55

MEUSEUD 055
0055 – Bar-le-Duc**Assemblée générale de la 55^e section de Bar-le-Duc**

Sous la présidence de Serge Castello, les adhérents de la 55^e section de Bar-le-Duc se sont réunis en assemblée générale le 12 mars 2022 dans la salle Gaxotte Côte Sainte-Catherine à Bar-le-Duc.

Le président ouvre la séance par un mot de bienvenue. Il remercie les participants, le sénateur Menonville et Jean-Paul Lemoine, représentant Martine Joly, maire de Bar-le-Duc, de leur présence. Il fait observer une minute de silence en mémoire des membres de la section décédés. Le président rend hommage à son porte-drapeau François Borghini pour son assiduité à représenter la section lors des commémorations patriotiques. Le trésorier présente un bilan financier équilibré. En 2020 et 2021 la section comptabilise une perte de 12 membres. Actuellement, elle rassemble 48 adhérents. Après tous ces chiffres, le président précise que le 1^{er} vice-président et le secrétaire continuent à visiter les adhérents hospitalisés ou malades et aussi pour leur apporter un soutien moral, ainsi qu'une aide administrative.



L'assemblée se termine par un vin d'honneur avec remise de diplôme et de médailles. C'est ainsi que la médaille de vermeil a été décernée à Jean Manchette, Jean-Michel Dethoor, François Borghini et Jacques Chenin, la médaille d'argent à Patrick Langohrig et Jean Avert, la médaille de bronze à Bernard Beck. Pour terminer un diplôme pour plus de 25 ans de Médaille militaire a été donné à Michel Martinet.

UD 055
0092 – Commercy**Assemblée générale de la 92^e section de Commercy**

La 92^e section des Médailleurs militaires de Commercy a tenu son assemblée générale le 13 mars 2022.

Elle s'est déroulée en présence du maire Jérôme Lefèvre, de Florent Caré conseiller municipal, de Serge Castello président de l'UD55 et d'une vingtaine de membres de la section.

La principale information à retenir de cette AG, est la demande de fusion de la 415^e section de Saint-Mihiel à la 92^e section de Commercy. Tous les membres présents sont d'accord pour cette intégration. Maintenant laissons la place à la gestion administrative de cette demande qui va débiter.

Pour terminer nous avons décidé en accord avec le président de l'UD, d'une rencontre de toutes les sections de la Meuse au cours d'une journée détentée à Saint-Mihiel fin septembre 2022. Le verre de l'amitié a conclu cette assemblée.

61

ORNEUD 061
0913 – L'Aigle**Assemblée générale de la 913^e section**

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue à la salle des fêtes de Crulai, le samedi 4 décembre 2021 en présence de la majorité des membres de la section malgré les restrictions liées à la crise sanitaire. Les participants ont tous présenté un pass sanitaire et les gestes barrières ont été respectés pendant toute la durée de la manifestation. Les absents étaient excusés en raison de problèmes de santé ou familiaux.

Après avoir salué l'assemblée et exposé l'ordre du jour, le président Bellies a adressé des mots de bienvenue aux personnes présentes. L'effectif de la section est actuellement de 30 Médailleurs militaires et 13 dames d'entraide, soit un total de 43 membres. Une pensée particulière est allée ensuite vers nos médaillés et veuves qui ont connu la disparition d'un être cher ainsi que vers celles et ceux qui ont rencontré des problèmes de santé. Enfin, dans le recueillement qu'impose l'évocation de leur mémoire, une minute de silence a été observée en souvenir de nos camarades Médailleurs militaires disparus en y associant nos jeunes camarades tués sur les différents théâtres d'opérations extérieures au cours de l'année 2021.

Dans son exposé, le président a détaillé l'activité de la section au cours de l'année écoulée et a félicité les porte-drapeaux pour leur dévouement, leur disponibilité et leur tenue irréprochable en participant à huit cérémonies patriotiques malgré la crise de la Covid 19. Le banquet annuel du mois de mars 2020 avait remporté un très grand succès avec la participation de 205 convives. En 2021, nous n'avons malheureusement pas pu organiser cette manifestation à cause de la pandémie. Les acteurs de la réussite de cette manifestation ont été remerciés et félicités pour leur aide précieuse. Le prochain banquet est programmé le 6 mars 2022 à Crulai. Des informations émanant du siège de la SNEMM et de l'UD 61 ont été dispensées aux adhérents. Le recrutement est toujours d'actualité et le président a rappelé qu'il s'agit de l'affaire de tous. Des remerciements ont été adressés au vice-président Grandin pour sa participation aux côtés du président, à la distribution de colis de Noël à nos anciens. Ils sont maintenant 26 à bénéficier de cet avantage en cette fin d'année 2021.

Le trésorier Jacques Méreaux a présenté un bilan financier parfaitement équilibré avec une stabilité de notre avoir par rapport à l'an dernier. En raison de la gratuité de la salle des fêtes de Crulai mise à notre disposition, il a été décidé de faire un don de 50 € à l'association *Patrimoine* de la commune. Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à la majorité. Le renouvellement complet du bureau a été voté. Président : Jean-Claude Bellies – 1^{er} vice-président : Gilbert Grandin – vice-président : Christian Gesquière – trésorier : Jacques Méreaux – trésorier-adjoint : Jean Claude Prod'Homme – secrétaire : Jocelyne Bellies – secrétaire-adjoint : Guy Maignan – membres : Michel Bonnette et Didier Palos. Gilbert Grandin souhaitant mettre fin à sa fonction de porte-drapeau titulaire,

c'est Didier Palos qui lui succède. Jacques Méreaux reste porte-drapeau suppléant.

Les travaux arrivant à leur terme, l'ensemble des participants accompagné du premier adjoint au maire de la commune de Crulai, s'est rendu au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe et d'observer une minute de silence. Le président Bellies a ensuite invité la conviviale et fraternelle assemblée au pot de l'amitié, puis, dans le partage et l'amitié, 27 convives composés d'adhérents, épouses et amis de la section ont partagé un succulent repas.

62

PAS-DE-CALAISUD 062
1374 – Montreuil-sur-Mer**Assemblée générale**

Ce dimanche 13 février 2022 était très attendu par l'ensemble des membres composant la 1374^e section des Médailleurs militaires de Montreuil-sur-Mer – Hesdin et environs, présidée par Patrick Van Laere. En effet, après deux années très compliquées pour chacun, les retrouvailles ont été très appréciées lors de cette assemblée générale ordinaire organisée selon un protocole proche de la normalité. Au printemps 2022, le 170^e anniversaire de l'institution de la Médaille militaire sera dignement célébré à Montreuil-sur-Mer par l'inauguration d'une stèle en l'honneur des Médailleurs militaires, avec l'appui de la SNEMM, de divers organismes et le soutien de Pierre Ducrocq, maire de la cité des Remparts et Matthieu Demoncheaux, maire de la cité de Charles Quint.



64

PYRÉNÉES-ATLANTIQUESUD 064
1533 – Bassin de Lacq et Soule**Assemblée générale de la 1533^e section du bassin de Lacq et Soule – Sortie au restaurant – Anniversaire de la Médaille militaire – Fête des grands-mères**

La convivialité est un principe fondamental au sein de la 1533^e section et l'ambiance toujours présente permet à tout un chacun de prendre plaisir à se retrouver autour d'une bonne table, après les restrictions liées à la Covid 19.

Aussi c'est très favorablement qu'une trentaine de membres ont répondu présents à l'invitation lancée pour le 6 mars 2022, jour de la fête des grands-mères, au restaurant *Le Kitch* à Artix.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de nos chers disparus, des 53 soldats tués au Mali et à celle des civils et militaires tués en Ukraine.

Le président Jean-Claude Sellès Brotons, dans son rapport moral, a présenté le bilan de l'année 2021, marqué par les restrictions dues à la Covid 19, et mis en valeur les travaux des dames d'entraide qui ont contribué à la réalisation des colis de Noël destinés à nos membres âgés. Sur le plan de l'effectif, le constat d'une régression est évident et après la disparition de nombreux membres, il est de 58 adhérents.

Il a fait part de la nouvelle adhésion de Maryvonne Massias, adjudant-chef, médaillée militaire, faisant l'objet d'une mutation et venant

de la 192^e section de Mérignac. Elle a été chaleureusement applaudie.

La présentation du bilan financier par les commissaires aux comptes, madame Sibaud et monsieur Pedelaborde, nous a permis de faire ressortir un budget équilibré entre nos dépenses et nos recettes. Il a été approuvé à l'unanimité.

Nous avons profité de cette assemblée générale pour célébrer le 170^e anniversaire de la création de la Médaille militaire, le 22 janvier 1852, par le prince président Napoléon III, en levant le verre de l'amitié.



Après le repas, les grand-mères ont été fêtées. Une rose a été offerte à chacune d'entre elles.

Une remise de diplômes d'honneur, de médailles de bronze et d'argent, a clôturé le repas.

- Diplôme d'honneur de la section et Médaille de l'Amitié : Maryvonne Massias,
- Diplôme d'honneur de la SNEMM : Geneviève Bléron, Yves Salmon,
- Diplôme d'Honneur de la SNEMM et Médaille de bronze : René Godfrin, Robert Pedelaborde et Denis Vieillescazes,
- Diplôme d'honneur de la SNEMM et médaille d'Argent : Manuel Morellas,
- Diplôme associatif SNEMM porte-drapeaux : Georges Cazaux, Robert Pedelaborde, Guy Prentinac et Jean-Pierre Sahouret.

C'est par la photo souvenir que s'est terminée cette belle manifestation.



67

BAS-RHIN

UD 067

0323 – Haguenau et environs

Repas des dames d'entraide



C'est dans un restaurant vietnamien de Haguenau, que les dames d'entraide, accompagnées de leur vice-président, se sont retrouvées le vendredi 1^{er} octobre pour le premier repas de l'année après 1 an et 8 mois d'interruption.

Après l'accueil par le vice-président de la 323^e section de la Médaille militaire et par la vice-présidente au Comité des dames d'entraide, les huit convives, Pierre Gehres, Juliane Jankowski, Dominique Cher, Danièle Frey, Georgette Gehres, Nicole Gerling, Marie-José Pei-Tronchi et Suzanne Vilain, ont partagé un repas.

Cette date du 1^{er} octobre est doublement symbolique : c'est le repas du retour à la vie presque normale et surtout la première sortie sur une activité du fanion qui offre une légitimité au rôle des dames d'entraide.

Ce rôle bénévole est très important : âmes bienveillantes, elles apportent aussi la touche finale lors des manifestations de la section. Rendez-vous a alors été pris pour le prochain déjeuner et pour la soirée beaujolais nouveau du 18 novembre 2021.

UD 067

0323 – Haguenau et environs

12 février 2022 : journée importante à la salle de la Douane d'Haguenau où se tenaient trois événements

Le premier, l'assemblée générale de la 323^e section. Le second, le congrès de l'UD 67 au cours duquel se sont déroulées des élections.



La présidente en place depuis 11 ans, Lydie Louvat-Girod, ne souhaitant pas renouveler son mandat, c'est Didier Brissac, président de la 323^e section d'Haguenau qui est élu président de l'UD 67 et au comité : Patrick Delbecq, vice-président et secrétaire, François Bailly, trésorier. Le troisième, le centenaire de la 323^e section. Dans le cadre unique de ce centenaire, le 1^{er} drapeau de la section, datant de 1922 avec la devise *Humanité – Fraternité* a pu sortir du musée historique d'Haguenau. Il est à noter que pour décorer la salle, la section avait reçu les 10 nouveaux panneaux conçus pour le 170^e anniversaire de la Médaille militaire.



Après les divers discours des autorités, mettant communément en avant les valeurs de la Médaille militaire et de ses représentants, leur engagement, l'entraide puis le passé historique d'Haguenau, a eu lieu une remise de récompenses. Les congressistes se sont ensuite déplacés pour un dépôt de gerbe au monument aux morts.



Fabricants de drapeaux brodés depuis 1956 !

Contactez-nous :

mathilde.ne@eurodrapeau.com

02 99 38 83 02



UD 067
0323 – Haguenau et environs

Reprise des activités : beaujolais nouveau !



Une quarantaine de Médailleurs militaires de la 323^e section de Haguenau se sont retrouvés jeudi 18 novembre 2021 pour déguster le beaujolais nouveau. Inaugurée par la 323^e section en 2018, cette tradition, bien ancrée dans les mémoires d'amateurs de vin ou autres néophytes, essaie de faire vivre de manière sympathique l'arrivée du vin nouveau tout en respectant la formule bien connue de tous qui est de boire avec modération !

Ce petit rassemblement sympathique fut l'occasion pour Didier Brissac, président de la 323^e section, d'accueillir comme invité d'honneur Isabelle Wenger, maire de Kaltenhouse, et José Real, président national de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire.

Après un contrôle de tous les passes sanitaires nécessaires pour participer à cette activité, monsieur Brissac prit la parole pour faire un point sur les activités à venir. Il remercia messieurs Gendre et Morby pour la préparation de cette activité, puis il termina son allocution en retraçant les origines de cette tradition bien française qui consiste à fêter le beaujolais nouveau. Madame Wenger prit brièvement la parole pour remercier le président de la section et tous ses membres de ce petit partenariat informel mis en place avec sa commune dans laquelle la 323^e section s'efforce d'envoyer une délégation chaque 11 novembre afin de rendre hommage à tous nos morts au service de la France. Puis monsieur Real évoqua les restructurations de notre société et la poursuite des changements nécessaires à effectuer pour être en accord avec notre temps. La réforme de nos statuts en étant la première pierre. Enfin, monsieur Brissac reprit la parole pour remettre le pin's de la section au président Real et rappeler que le maintien de l'effectif est primordial pour la continuité de l'entraide au sein de la section.

De l'avis de tous, ce beaujolais nouveau 2021, est « un très beau millésime » et cette activité fut une réussite ! Rendez-vous a été donné le mois prochain, pour la traditionnelle journée festive de fin d'année, le 12 décembre 2021 si les conditions sanitaires du moment le permettent.

Site internet de la section :

<https://medmil323haguenau.jimdo.com/>

68

HAUT-RHIN

UD 068
0308 – Colmar

Assemblée générale de la 308^e section

C'est dans la salle des Prélats de l'Hôtelier du Pape à Eguisheim que les membres de la 308^e section de la Médaille militaire de Colmar et environs se sont retrouvés ce samedi à l'occasion de leur assemblée générale ordinaire.

À l'ouverture de l'assemblée le président Jean-Jacques Haegelin remercie de leur présence les membres de la section, le maire d'Eguisheim Claude Centlivre ainsi que le président de l'union départementale des Médailleurs militaires Bernard Just. En hommage aux personnes décédées au cours de l'exercice, ainsi qu'aux militaires en opérations extérieures une minute de silence est observée.

La lecture du procès-verbal de l'AG exceptionnelle 2021 par le secrétaire Roland Kupferschmidt est

approuvée à l'unanimité. Dans son rapport moral, le président rappelle : « voilà un an que j'ai pris la présidence de notre belle section qui compte 72 membres dont 55 titulaires, 5 membres associés et 12 dames d'entraide ; la moyenne d'âge de notre section est de 78 ans, le doyen a fêté ses 102 ans et le plus jeune fêtera ses 40 ans en août ; je vous remercie de la confiance que vous m'accordez dans la poursuite de l'action de mes prédécesseurs à mener à terme nos différents projets ». Il conclut par : « l'année 2021 a également été forte en représentation de notre section lors des commémorations et manifestations patriotiques. Si les activités ont été impactées par la crise sanitaire, notre fierté est de vous voir réunis aujourd'hui, contents de vous retrouver, d'évoquer vos souvenirs, de partager ce moment festif et fier d'appartenir à cette grande famille qu'est la médaille militaire ».

La lecture du rapport financier par le trésorier Moustapha Assad a été validée par les réviseurs aux comptes Antoine Schlegel et Jean-Marc Pfihl qui ont demandé à l'assemblée de donner quitus au trésorier et au comité.

Après la prise de parole des personnalités invitées, une cérémonie de dépôt de gerbe par les autorités s'est déroulée au monument aux morts d'Eguisheim. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité dans la salle du château, sera suivi d'une remise de diplômes et de décorations associatives. Le président relève que nombre de médailles ou diplômes ont été attribués par son prédécesseur mais n'avaient pu être remis du fait de la crise sanitaire. Enfin, en remerciement à la commune, le président remet le livre de l'épopée de la Médaille militaire à monsieur le maire. Pour clore cette journée, la section s'est retrouvée dans la salle du restaurant pour partager un bon repas.

Récompenses : médaille d'or à Guy Salvador, Renée Guichot et Jean-Claude Viateur. Médaille de vermeil à Jean Bertrand. Médaille d'argent à Raymond Betard. Médaille de bronze à Moustapha Assad, André Chardonnet, Noël Claudon, Jocelyne Daniel et Bernard Griss.



69

RHÔNE

UD 069
0430 Villefranche-sur-Saône

Assemblée générale de la 430^e section

Après deux ans de restrictions sanitaires, le dimanche 16 janvier 2022, la 430^e section de Villefranche-sur-Saône a pu tenir son assemblée générale annuelle.

Comptant à ce jour 49 membres, notre section déplore la disparition de deux membres titulaires en 2021. Une minute de silence a été observée à la mémoire de ceux qui nous ont quitté.

Au cours de cette assemblée, après un vote à l'unanimité des membres présents, le bureau a été partiellement reconduit pour un mandat de deux ans. Seul le poste de secrétaire n'a pas été honoré, faute de volontaire.

L'ordre du jour épuisé, le président a accueilli Jean-Louis François, président de l'union départementale des Médailleurs militaires du Rhône (69), l'adjointe au commandant de la compagnie de Gendarmerie de Villefranche-sur-Saône et l'officier supérieur représentant le colonel commandant la BA 942 de Lyon Mont Verdun.

Après les allocutions et en présence des autorités, le président de la 430^e section a procédé à une remise d'insignes aux dames d'entraide présentes.

Le président de l'union départementale a, quant à lui, remis la médaille associative échelon bronze, accompagnée de son diplôme à Michèle Caillaud. Les personnes ci-dessous se sont vu remettre le traditionnel bouquet des conscrits, sous les applaudissements de l'assistance :

Simone Bergeret (80 ans), Monique Poizat (80 ans), Simone Roche (80 ans) et Serge Brunner (70 ans).

Ginette Garnier (90 ans), Mireille Descombes (90 ans) et Jean-Pierre Juillet (60 ans), n'ayant pas pu se joindre à nous, ont reçu ce bouquet à domicile.

Pour conclure, le président a remercié les invités et les membres présents.

En raison du protocole sanitaire, le traditionnel pot de l'amitié n'a pas été servi.



71

SAÔNE-ET-LOIRE

UD 071
0238 Chalon-sur-Saône

Activités de la 238^e section

Le contexte sanitaire pesant, la section a malgré tout rayonné. À chaque cérémonie elle a toujours été bien représentée par un bon nombre de membres et le président s'en félicite.

Le 11 novembre 2021, à Chalon-sur-Saône et alentours, a eu lieu une longue matinée de fleurissement et de recueillement devant plaques, stèles et petits monuments sur un circuit d'hommage généreux. Puis, une messe a été dite à la mémoire des morts de tous les conflits, suivie de la cérémonie commémorant le 103^e anniversaire de l'armistice avec la participation d'une compagnie de la base pétrolière interarmées accompagnée de son drapeau et d'un piquet d'honneur de la compagnie de gendarmerie locale rehaussant l'hommage rendu aux Poilus et à Hubert Germain dernier Compagnon de la Libération. Après le vin d'honneur offert par la municipalité chalonnaise où monsieur le maire a remercié les 22 portedrapeaux présents, un repas organisé en leur honneur a clôturé cette journée où les Médailleurs militaires étaient bien représentés.

Le 23 septembre 2021, au restaurant *La Roseaie*, un repas d'automne a réuni une trentaine de convives et permis de se retrouver dans la joie et la bonne humeur après cette période sanitaire bien complexe.

Enfin, la cérémonie du 5 décembre et la distribution des colis de Noël aux veuves ont clôturé cette année 2021 avec l'espoir de vivre 2022 en toute sérénité.



78

YVELINESUD 078
0013 – Versailles**Remise de la médaille d'or**

Le président de la 13^e section de Versailles, Patrick April, a honoré notre doyen, Pierre Tuillé, en lui remettant la médaille d'or de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire.

Cette mise à l'honneur s'est déroulée le samedi 26 février 2022, au cours d'un repas organisée par sa famille, à l'occasion

de son centième anniversaire, en présence de ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière petits enfants. C'est une grande émotion, partagée par les 4 générations, qui a réjoui notre doyen, émotion d'autant plus grande tant la surprise de cette remise de médaille, en ce jour exceptionnel, avait bien été gardée par sa famille.

Titulaire de la Médaille militaire, ancien membre des Forces Françaises Libres, Pierre Tuillé a été fait chevalier de la Légion d'honneur début décembre 2021 lors d'une belle cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Versailles.

83

VARUD 083
1527 – La Garde**Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2022**

La situation sanitaire actuelle ne permettant pas de réunir nos sociétaires afin de délibérer sur le fonctionnement de la section pour l'exercice 2021, il a été décidé d'organiser une assemblée générale dans la version « par correspondance ». À cet effet il a été remis à chaque adhérent un exemplaire du rapport moral, du rapport d'activités, du rapport financier et du compte-rendu des vérificateurs aux comptes ainsi que la liste des membres se présentant ou se représentant au comité de section. Les adhérents ont été invités à déposer le bulletin de vote lors des permanences ou à l'adresser par Internet.

Le vendredi 11 février 2022 à 14 h 30, à la Maison du Combattant, les membres du bureau sortant se sont réunis sous la présidence de Daniel Havez, président de la 1527^e section, pour assurer le dépouillement des bulletins de vote reçus.

Scrutateurs : madame Dermoune, monsieur Magnan. Secrétaire : monsieur Bacarat.

Sur un effectif de 111, 56 bulletins sont reçus, dont 8 pouvoirs, le quorum est atteint.

Les divers comptes rendus (moral-activités-financier) sont approuvés à l'unanimité. À noter un bulletin mentionnant une abstention sur ces divers C.R.

Les membres du bureau qui se représentaient sont élus à l'unanimité, à savoir, Evelyne Dermoune, Bernard Bacarat, Francis Besson, Frédéric Bonavita, Daniel Havez, Jean Inghilterra, Louis Magan, Jean-Pierre Mari, René Riffault, Claude Feseuille.

Composition du bureau :

Président : Daniel Havez. 1^{er} vice-président : René Riffault. 2^e vice-président : Jean-Pierre Mari. Secrétaire : Bernard Bacarat. Secrétaire adjointe : Evelyne Dermoune. Trésorier : Frédéric Bonavita. Membres actifs : Francis Besson, Louis Magnan, Jean Inghilterra, Claude Feseuille. Vérificateurs aux comptes : Louis Magan, Jean Inghilterra. Relations publiques/responsable protocole : Francis Besson. Consultant informatique : Jean Inghilterra. Porte-drapeaux : Francis Besson, Jean-Pierre Mari, Serge Roux. Remise du diplôme d'honneur pour 25 ans de Médaille militaire à Marc Bertani.

En raison de la pandémie, une délégation de la section composée du président Daniel Havez, du vice-président René Riffault et du secrétaire Bernard Bacarat, s'est rendue au domicile de Marc Bertani afin de lui remettre le diplôme d'honneur des 25 ans de Médaille militaire.



85

VENDEEUD 085
0796 – Beauvoir-sur-Mer**Cérémonie à la stèle de la Médaille militaire**

Mercredi 10 novembre 2021 à 11 heures, la 796^e section de la Médaille militaire a organisé une cérémonie à la stèle de la Médaille militaire, sise sur l'île de Noirmoutier. Des gerbes ont été déposées par la municipalité et par le président de la 796^e section. Cette cérémonie s'est déroulée, en présence de membres de la section et de la famille d'Henri Cottenceau, Médaille militaire de Noirmoutier décédé au cours de la pandémie.



UD 085

0796 – Beauvoir-sur-Mer

Repas de la 796^e section

Jeudi 19 novembre 2021, les adhérents de la 796^e section de la Médaille militaire, se sont retrouvés au restaurant *Les Ormeaux* à Sallertaine (85) afin de partager un déjeuner en commun. Dans une bonne ambiance, nous avons pu profiter des douceurs qui nous ont été servies. La présence des adhérents démontre que ces derniers sont très attachés à notre médaille et à nos traditions, à savoir les réunions, repas et fêtes champêtres. À l'année prochaine pour un nouveau repas.



86

VIENNEUD 086
1332 – Loudun**Assemblée générale le 8 mars 2022**

L'assemblée générale de la 1332^e section, s'est tenue le samedi 8 mars 2022 à la salle des promotions de Loudun. Joël Dazas, maire de Loudun, nous a fait l'honneur de sa présence. Notre section compte aujourd'hui 15 médaillés, 8 membres associés et 5 dames d'entraide. Un instant de recueillement a été observé à la mémoire de notre doyen Daniel Tranchant décédé en février 2022. Ensuite nous avons examiné l'ordre du jour et validé la trésorerie de la section.

Nous avons profité de cette occasion pour remettre la médaille d'argent à Bruyère Pillegreau et à Roger Landais, Paul Monory, Jacques Mouchard, Alain Savary et Pascal Thirion. Nous avons remis également la médaille de bronze à Paul Auquinet. Pour clôturer notre assemblée, nous avons pris le verre de l'amitié avant de nous retrouver autour d'un excellent repas pour un moment de convivialité retrouvée.

**SAVEZ-VOUS QUE LA SNEMM EST HABILITÉE À RECEVOIR VOS LEGS ET DONATIONS ?**

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille militaire est habilitée à recevoir des legs et donations. Ces libéralités lui permettent de maintenir ses actions de soutien à un niveau substantiel.

Pour tous renseignements : 01 45 22 68 11

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Légion d'honneur

■ CHEVALIER

BUANNIC Jean, 1753° (29)
GREGOIRE Michel Hadzi, 137° (76)
WIEDERKEHR Maurice, 230° (57)

Médaille militaire

DUCOURANT Jean, 191° (59)
JEANMOUGIN, 479° (39)
BOURGE David, 479° (39)
BEVIERE Jean, 195° (44)
CORVAISIER Gérard, 195° (44)
TAPIN Gabriel, 195° (44)

Ordre national du Mérite

■ CHEVALIER

BERNEDE Yannick, 216° (11)

Médaille de la Défense nationale agrafe « Défense et Essais nucléaires »

■ BRONZE

DUBOIS Claude, 776° (44)
TALLEC Christian, 776° (44)
COLLET Louis, 141° (51)
OGEZ Jean-Marie, 24° (17)
MORVAN Pierre, 141° (51)
JUSTIN Jean-Pierre, 141° (51)
MOUSNIER Narcisse, 1789° (24)
SILLARD Bernard, 1349° (71)
VERON Claude, 626° (92)
LOISIER Claude, 626° (92)
THOMAS Jean, 611° (77)
DEMAUTTE Claude, 603° (64)
POREE Michel, 1730° (35)

Médaille de Reconnaissance de la Nation

■ agrafe « Afrique du Nord »

COLLET Louis, 141° (51)
GOBEAUT Guy, 141° (51)

■ agrafe « Opérations extérieures »

WARUSFEL Léonard, 141° (51)

Médaille commémorative française des opérations du Moyen Orient

GOBEAUT Guy, 141° (51)

Médaille des Réservistes volontaires de DSI agrafe « Garde nationale »

■ BRONZE

PILETTE Francis, 1349° (71)

Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

■ BRONZE

BONIN Dominique, 1349° (71)
PEUTOT Jean-Jacques, 1349° (71)
PIOTELAT Daniel, 1349° (71)
SILLARD Bernard, 1349° (71)

**Les membres de la Société Nationale d'Entraide
de la Médaille Militaire présentent leurs très sincères
félicitations aux nouveaux décorés.**

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction

CARNET

Naissances

ARMELIA, petite-fille de Jean-Marie NOULLEZ, 1374° (62)
JULIETTE, arrière-petite-fille de Denise DELILLE, 286° (59)
SIMON, arrière-petit-fils de Jacqueline LAMBILLIOTTE, 286° (59)
EDEN, petit-fils de Emile et Catherine MAILLOT, 286° (59)
CELINE et LOUIS, arrière-petite-fille et arrière-petit-fils de Marie et Joseph FLAQUIERE, 286° (59)
GABIN et JULES, arrière-petits-fils de Fernand et Marie-Madeleine GARNIER, UD61 (61)
EMMA, petite-fille de Fabrice et Patricia LAUNAY, 19° (21)
ARMELIA, arrière-petite-fille de Jean-Marie NOULLEZ, 1374° (62)
EWEN, fils de Laurent LEMEILLEUR et Pauline HAGELSTEIN, 973° (42)
LILA et LILI, petites-filles de José REAL, président général de la SNEMM

Noces

■ PLATINE (70 ans)

MOUSNIER Lucette et Narcisse, 1789° (24)

■ PALISSANDRE (65 ans)

FOLLETETE Edda et René, 408° (88)

■ DIAMANT (60 ans)

PETIT Chantal et Antoine, 697° (88)
JOUNIAUX-DEWATINE Annick et Bernard, 1095° (62)

■ OR (50 ans)

MALAVAL Bernard, 1621° (66)
OGEZ Annick et Jean Marie, 24° (17)
PLACE Brigitte et André, 286° (59)

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

LAGARDE Gisèle, compagne de Jean-Marie MATHIS, 230° (57)
MARGUERITTE Claudine, épouse d'André, 196° (62)
RIOUALEN Renée, épouse de Philippe SANTOS, 964° (56)
BOUTIER Renée, épouse de Jean-Paul, 24° (17)
CAUSSON Pierrette, épouse de Pierre, 1649° (33)
DENAT Robert, époux de Patricia, 286° (59)
DEBUT Christiane, épouse de Victor, 286° (59)
GERARD Jeanne, épouse de Roger, 286° (59)
OLLIER Marcelle, épouse de André COURTILLAT, 964° (56)

Afin d'éviter de fréquents doublons, nous remercions nos lecteurs de formuler leur demande de parution auprès des présidents de sections, lesquels se chargeront de nous communiquer l'information de préférence par voie électronique.

La 137° section à l'honneur.



Édouard Philippe, maire du Havre, a remis l'ordre national de la Légion d'honneur « nommé au grade de chevalier » à Michel Hadzi Grégoire membre de la 137° section du Havre. Il appartient à la 2° DB en Afrique du Nord. Il participe à l'épopée de la division et en particulier à la libération de Paris. Puis, Il suit la division en Indochine.

Michel Hadzi Grégoire est président des anciens de la 2° DB. Il est titulaire de la Médaille militaire depuis 1993. Les membres du bureau lui adressent leurs félicitations.

ERRATUM

Le secrétaire de la 138^e section de Reims présente ses excuses à Robert Chantriaux pour une inversion de fiche administrative avec Michel Chantriaux, décédé le 04 décembre 2021 à son domicile à Tinquex (51430).

01 Ain

ROBERT Guy, Beynost (1136^e)
ETIENNE Clémence, Miribel (1136^e)
PONCET Marianne, Échalton (1798^e)

02 Aisne

LANCELLE Jean-Pierre, Serain (0083^e)
MAGNIEZ Sabine, Soissons (0393^e)
OUDIN Lucienne, Soissons (0393^e)
PLANCON Michel, Château-Thierry (0008^e)
TROTE Ginette, Saint-Michel (0492^e)
FRANCISCO Maurice, Barzy-sur-Marne (0008^e)

03 Allier

MICHON Simone, Moulins (0203^e)
MENOT Robert, Droiturier (0027^e)
CANNIER Michel, Chemilly (0203^e)

04 Alpes-de-Haute-Provence

VAN DEN BROECK Gérard, Seyne (0151^e)

05 Hautes-Alpes

MOHAMMADI Tayeb, Briançon (0635^e)

06 Alpes-Maritimes

SOULIE Edmond, Vallauris (0353^e)
BROCCHI Louis, Menton (0001^e)
MERY Jean-Bernard, Gorbio (0001^e)
SORBIER Roland, Roquebrune-Cap-Martin (0001^e)

07 Ardèche

ROUSSEL Alice, Laurac-en-Vivarais (0054^e)
MOUTON Gilles, Villeneuve-de-Berg (0054^e)
JACQUEMET Armand, Saint-Maurice-d'Ardèche (0054^e)
LANDI Robert, Tournon-sur-Rhône (1767^e)

08 Ardennes

CADET Gérard, Givet (0305^e)

09 Ariège

MENUGE Micheline, Betchat (0241^e)
CARLESSO Tulio, Aigues-Vives (0241^e)
ESCOLIER Michel, Laroque-d'Olmes (0241^e)
PRE Guy, Pamiers (0241^e)

10 Aube

BILLAT Madeleine, Bernon (0134^e)
EON André, Thieffrain (0691^e)
SIMON Hervé, Saint-Germain (0134^e)

11 Aude

DEMAREZ Guy, Narbonne (0058^e)
JEREZ Joseph, Salles-d'Aude (1449^e)
POULAIN Maurice, Lavalette (0216^e)
HOZETTE René, Cazilhac (0216^e)
RIVIERE Joseph, Villardonnell (0216^e)

12 Aveyron

VALERO Claude, Millau (1496^e)
ORTUNO Claude, Saint-Félix-de-Sorgues (1496^e)
AZIMONT Blanche, Millau (1496^e)

13 Bouches-du-Rhône

ROY Pierre, Aubagne (1574^e)
NEVEU Marcel, Carnoux-en-Provence (1574^e)
LUSCHER Jean, La Ciotat (0828^e)
BLANC Robert, Istres (0455^e)

14 Calvados

CHAUVIÈRE Mauricette, Rumesnil (0220^e)
LAGORGETTE Jean-Auguste, Bernières-le-Patry (0724^e)
MARION Marcel, Isigny-sur-Mer (0956^e)

16 Charente

RONDET Jean, Cognac (0704^e)
NIORT Lucien, La Rochette (1582^e)
RABOISSON Madeleine, Chalais (1459^e)

17 Charente-Maritime

GODEFROI Guy, Dolus-d'Oléron (0600^e)
RIGOLLAGE Yvette, Ars-en-Ré (0704^e)
GUILBEAU Albert, Rivedoux-Plage (0704^e)
TETARD Henriette, Montendre (0901^e)

18 Cher

HURON COCARD Monique, Bourges (0030^e)
DAVEAU Jean-Paul, Bourges (0030^e)
CHAISE Léon, Vasselay (0030^e)
STYBEL Jean, Saint-Michel-de-Volangis (0030^e)

19 Corrèze

PAUTY René, Merlines (0438^e)
LAPEYRE Albert, Cosnac (0128^e)
COUDERT Odile, Ussel (0438^e)

2B Haute-Corse

GIACOBBI Vincent, Venaco (0156^e)
DEVILLERS Jean-Paul, Ventiseri (0156^e)
VENTURINI Jean-Marie, Erbajolo (0156^e)

21 Côte-d'Or

JEANPETIT René, Fontaine-lès-Dijon (1828^e)
PRUDHON René, Chorey-lès-Beaune (0670^e)
SIRE Gilbert, Beaune (0670^e)
GUERIN Jacques, Villiers-le-Duc (1827^e)

22 Côtes-d'Armor

GUILLAUME Charles, Dinan (0022^e)
JAMIN Joseph, Lanvallay (0022^e)
NIVET Micheline, Yffiniac (0094^e)
LE CALVEZ Pierre, Plérin (0094^e)
MEUNIER Jean-Claude, Pabu (0094^e)
LE GARSMEUR Louis, Pontrioux (1214^e)
LE HENAF Pierre, Saint-Quay-Portrieux (0891^e)
RIEHL Louis, Binic-Étables-sur-Mer (0891^e)
CARIOU François, Penvénan (1788^e)
PRIEUR Pierre, Trégastel (0165^e)

23 Creuse

DONATI Claude, Fresselines (UD23^e)
VIGNERON Alain, La Saunière (UD23^e)

24 Dordogne

MIGOT Raoul, Bergerac (0063^e)
DEMARS Claude, Nontron (1789^e)
LAURANT Bernard, Razac-sur-l'Isle (0025^e)
DUBERNARD Gérard, Bergerac (0063^e)

25 Doubs

BRISEBARD Daniel, Besançon (0144^e)
BRENIQUET Marcelle, Besançon (1765^e)
RAIMONDI Bernard, Chamesol (0282^e)
LORIN Jean-Marie, Roche-lez-Beaupré (0144^e)
GIRARDET Christian, Arçon (1557^e)
BÉCOULET Jean-Marie, Vyt-lès-Belvoir (1765^e)
HUOT-JEANMAIRE Claude, Pierrefontaine-les-Varans (1765^e)
DESCOURVIERES Henri, Goux-les-Usiers (1557^e)
PHILIPPE Marc, Bavans (0527^e)
ROLINET Pierre, Brognard (0282^e)
LAUDE Robert, Tallenay (1828^e)

PLAQUES COMMÉMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 285 x 140 mm

Associations, particuliers, découvrez notre gamme de plaques standards et personnalisées.

Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél: 03 89 69 16 67
Email : contact@serigraphiewetter.com

Rendez-vous sur notre site internet : www.serigraphiewetter.com

26 Drôme

PAGANOTTI Marcel, Saint-Remond (1677°)
RUBINI André, Montélimar (0135°)
FROGER Lucien, Romans-sur-Isère (0263°)

27 Eure

DUSSUTOIR Guy, Léry (1043°)
MONTAILLE Raoul, Les Andelys (1165°)
JAUME Edmond, Evreux (0277°)

28 Eure-et-Loir

PIMONT Henri, Chartres (0020°)
GARBIT René, Brou (0645°)
POUPEAU Marie-Thérèse, Lèves (0020°)
COURCOL Denise, Lèves (0020°)

29 Finistère

OLLIVIER Jean François, Pont-l'Abbé (1753°)
LAUMENERCH René, Moëlan-sur-Mer (1628°)
LE BLOCH Denise, Bannalec (1792°)
POCHIC Pierre, Penmarch (1753°)
DENIEL François, Plourin (1074°)
DUHAMEL Jean, Trégunc (1628°)
LE BORGNE Jean, Quimper (0386°)

30 Gard

VARETTE Gérard, Nîmes (0006°)
TARDIEU Renée, Nîmes (0006°)
PRADEILLES Michel, Alès (0161°)
CAVALLINI Marc, Manduel (0006°)
THIBAUDET André, Cabrières (1813°)
GNANOU Jérôme, Marguerittes (1797°)
HERBIN Gabriel, Villeneuve-lès-Avignon (0032°)
CHALMEAU BERTHEZENE François, Lanuéjols (0006°)
SALLES Janine, Nîmes (1813°)

31 Haute-Garonne

DANOS Francis, Colomiers (1749°)
RIGOLE Isidore, Balma (1668°)

32 Gers

MOUTON Louis, L'Isle-de-Noé (1751°)
MERCADAL Jean, Marciac (1751°)

33 Gironde

ARSICOT Alban, Arcachon (0091°)
FERRAND Jean-Jacques, Langon (1610°)
JOULIA Jean-Claude, Cissac-Médoc (1458°)
STEFANELLY André, La Teste-de-Buch (1807°)
ACKER Charles, Hourtin (1458°)

34 Hérault

VERGONNIER Christian, Pézenas (1562°)
JULIEN Louis, Agde (0290°)
AVEZARD Pierre, Balaruc-le-Vieux (0347°)
OLLIER Odile Andrée Paule, Lézignan-la-Cèbe (1562°)

35 Ille-et-Vilaine

LANGLEMET Marie-Claire, La Fresnais (1418°)
GAUTIER François, Saint-Armel (0073°)
BOUGET Jean Bernard, Cancale (1418°)
DENOUAL Rene, Cesson-Sévigné (0073°)
COLLET René, Rennes (0073°)
PELLERIN Raymonde, Pleurtuit (0143°)
LESAUX Pierre, Pleurtuit (0164°)
ADAM Francis, Pacé (0073°)
BARON Leon, Pacé (0073°)
MORVAN Paul, Saint-Briac-sur-Mer (0164°)

36 Indre

CHAVIGNAUD André, Aigurande (1830°)
SEBILLE Renée, Mers-sur-Indre (1254°)
NAAS Rose, Neuvy-Pailloux (0750°)

38 Isère

PEUVREL Paul, Grenoble (0096°)
CORNAERT Michel, Fontanil-Cornillon (0096°)
DULOR Guy, Seyssins (0096°)
GAUDIN René, Vienne (0064°)

39 Jura

PAPONNET Maurice, Dole (0479°)
VACHERET Charles, La Loye (0479°)
MICHAUD Paulette, Sampans (0479°)

40 Landes

GARCIA Marie-Thérèse, Mont-de-Marsan (0184°)
DIAWARA Michel, Uchacq-et-Parentis (0184°)
DOMBRIZ Jean, Dax (1781°)
LESPEDES Ginette, Sarbazan (0184°)
ROJAS Norbert, Capbreton (1638°)
DATTAS Frédéric, Angresse (1638°)
LAIGLE Jacques, Tercis-les-Bains (1781°)
LEVEQUE Richard, Saint-Pierre-du-Mont (0184°)
LEMARINIER Roselyne, Saint-Sever (1737°)
LEFEVRE Jacques, Hagetmau (1737°)

41 Loir-et-Cher

CHASSARD Jean, Selles-sur-Cher (1116°)
TERNET Raymond, Pruniers-en-Sologne (1116°)
TORTUEL Jean-Pierre, Vallières-les-Grandes (0116°)
GULA Georges, Sambin (0116°)

44 Loire-Atlantique

OGER Monique, Le Pouliguen (0195°)
MESLIN Yvonne, Saint-Nazaire (0195°)
BOUSSARD Guy, Orvault (0180°)
BALTAZART Jean, Pornic (1371°)

45 Loiret

PARIS Pierre, Orléans (0139°)
SAUDE Serge, Courcy-aux-Loges (0139°)

46 Lot

LAURENS Gilbert, Montvalent (1771°)
BERSAC Jean-Claude, Gramat (1771°)

47 Lot-et-Garonne

GICQUIAUD Michel, Marcellus (0912°)

49 Maine-et-Loire

GEOFFROY Louis, Sainte-Gemmes-sur-Loire (0131°)
COUDERT Christian, Avrillé (0131°)
BENOIT Gisèle, Saumur (0606°)
BIRE Jean-Baptiste, Ingrandes-Le Fresne sur Loire (1389°)

50 Manche

LE BIGOT Claude, Donville-les-Bains (0523°)
DELOEUVRE Bernard, Quettehou (0428°)
DOREY Denis, Brix (0428°)

51 Marne

CARLIER Jean-Robert, Reims (0593°)
NOUVEAU Bernard, Bourgogne-Fresne (0145°)
SAUCET Daniel, Fismes (1687°)
CHANTRIAUX Michel, Tinquieux (0138°)
PAGET Pierre, Châlons-en-Champagne (0141°)

52 Haute-Marne

BERNARD Marie-Madeleine, Chaumont (0330°)
DOUILLOT François, Luzy-sur-Marne (0330°)
BARRAUD Maurice, Saint-Eulien (0287°)
BROCHET Francis, Perthes (0287°)
GENARD Jacques, Arc-en-Barrois (0330°)
VAUTHELIN Roland, Dancevoir (0330°)
AUFFRET René, Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière (0287°)

54 Meurthe-et-Moselle

LEPONCE Christian, Toul (0384°)
HUSSON Alain, Joeuf (0841°)
LORANGE Pierre, Lunéville (0051°)
WIATT Michel, Badonviller (1234°)
GADAUT Jean, Bouxières-aux-Chênes (0044°)
LINDEPERG René, Azerailles (0609°)

55 Meuse

COUVREUR Guy, Bar-le-Duc (0055°)

56 Morbihan

VIGIER Marie-Thérèse, Vannes (0125°)
BURLOT Jean, Lorient (0043°)
THOMAS Jean, Malestroit (1623°)
LE MESTREALLAN Mathurin, Plouay (1307°)
CHERON André, Surzur (1741°)
LE PLOUFFE Jean, Bréhan (0333°)
HOCHÉ François, Pont-Scorff (1307°)
KERHOUEANT Nicole, Damgan (1741°)
LE MEUR Raymond, Plescop (0125°)

57 Moselle

MENY Marcel, Château-Voué (0719°)
ALBERT SUONG Kieu, Morhange (0719°)
BOURST Leopold, Sarrebourg (0246°)
PALLEZ Lucien, Laquenexy (0230°)
ZIEGLER Gilbert, Retonfey (0230°)

58 Nièvre

JACQUIS Robert, Saint-Léger-des-Vignes (0541°)
MARCEAU Roland, Devay (0541°)
STENGEL Bernard, Clamecy (1537°)
BOURG Pierre, Nevers (0030°)

59 Nord

BRUNEEL Antoine, Steenvoorde (0191°)
DUQUESNOY Lucien, Loos (0034°)
BOULLY Constant, Tourcoing (0545°)
MERLIER Robert, Béviliers (0286°)
COQUELLE Jean Marie, Saulzoir (0286°)
BUADES Michel, Hem-Lenglet (1297°)
PLONKA Edmond, Cambrai (0286°)
ANNEBICQUE Léonide, Hem (0034°)
RAJAONA Laure, Ferrière-la-Petite (0141°)

60 Oise

GAMBIER Eugene, Monchy-Saint-Éloi (0136°)
TRILLAUD Michel, Choisy-au-Bac (0136°)
DEMOISSON Jean-Luc, Machemont (0136°)

61 Orne

ROCTON Georges, Alençon (UD61°)

62 Pas-de-Calais

GRALA Alfred, Brebières (0162°)
BRUGE Pierre, Biache-Saint-Vaast (0162°)
BAFCOPS Guy, Violaines (0162°)
DEQUEANT Ginette, Villers-lès-Cagnicourt (1622°)
HOUDART Marcel, Nœux-les-Mines (0575°)
HADYNIK Alfred, Billy-Montigny (0162°)

MACON Berthe, Auchy-lès-Hesdin (1374°)
NOEL Frans, Embry (1374°)

63 Puy-de-Dôme

TAHRAOUI Abdelhamid, Orbeil (0525°)

64 Pyrénées-Atlantiques

TISNE Bernard, Aste-Béon (0971°)
MARQUIER Henri, Louvie-Juzon (0971°)
SALIÈS-CASAUX Joseph, Laruns (0971°)
BERTHILLOT Roger, Anglet (0039°)
PAC André, Laroin (0188°)

65 Hautes-Pyrénées

DUBICQ Jean, Larreule (0722°)
ARASUS Louis, Antist (0240°)

66 Pyrénées-Orientales

CAVILLE Louis, Banyuls-sur-Mer (1090°)
PALTOR Joseph, Bagès (1801°)
LE PELLETIER Bernard, Canohès (1716°)
NOMICO Georges, Sorède (1716°)
DECAUNES Pierre, Argelès-sur-Mer (1716°)
HOFF André, Saint-Cyprien (1621°)
NAUTE Michèle, Saint-Cyprien (1621°)
JUSTAFRE Jean Pierre, Vernet-les-Bains (0582°)
MAURENCE Michel, Perpignan (0053°)
NIOX-CHATEAU Hélène, Canet-en-Roussillon (1668°)
MONTERDE Dominique, Canet-en-Roussillon (1668°)
PERRY Guy, Saint-Estève (1676°)
NEGRE Elise, Torreilles (1620°)
URPI Catherine, Torreilles (1668°)
MOCCO Jean-Pierre, Prades (0582°)

67 Bas-Rhin

LAMBERT Lucien, Brumath (0323°)

68 Haut-Rhin

HILD Paul, Illzach (0339°)
DEPARIS Paul, Wintzenheim (1756°)
BRECHT Isabelle, Eguisheim (0308°)
LESIGNE André, Leimbach (1272°)
ROLLAND René, Mulhouse (0339°)

69 Rhône

DE CEA Rodolphe, Villeurbanne (0502°)
DEVAL Jean, Sainte-Foy-lès-Lyon (0502°)
VIGNET HENRIETTE Marie-Jeanne, Rillieux-la-Pape (0667°)

70 Haute-Saône

JABLONSKI Stephan, Navenne (0309°)

71 Saône-et-Loire

PALANCHON Robert, Ormes (1349°)
DECHAUME Marius, Autun (0014°)
GRANGERET Gilbert, Crissey (0238°)
MONIN Marinette, L'Abergement-de-Cuisery (1349°)

72 Sarthe

CRACCO Anny, La Flèche (0076°)
GILBERT Marie Elisabeth, La Flèche (0076°)
LEBRUN Patrick, Mulsanne (0076°)

75 Paris

THOISY Robert, Paris 14 (UD75°)
KADDOUR Gilles, Paris 07 (3003°)

76 Seine-Maritime

GENTIL Monique, Quevillon (0720°)

77 Seine-et-Marne

DUBOIS Jean-Pierre, Pontault-Combault (0486°)
DEROLLEZ Fernand, Avon (0047°)

78 Yvelines

BALDY Marie-Madeleine, Rambouillet (3000°)
SLAVINSKI Michel, Limetz-Villez (0142°)
TOURNERET Serge, Fontenay-le-Fleury (1183°)
JAMIER Pierre, Conflans-Sainte-Honorine (0142°)
KARA Meziane, Vaux-sur-Seine (0142°)

79 Deux-Sèvres

BOUSSEREAU Jean-Paul, Saivres (0886°)
POMMET Jean-Louis, Saivres (0886°)
ROUGIER Jack, Melle (1588°)
BONNOUVRIER Jacques, Mauzé-sur-le-Mignon (0803°)

81 Tarn

BARUET Camille, Albi (0250°)
GLEYZES Jean Paul, Castres (0426°)
HOULES Francis, Castres (0426°)
PICAT Yves, Labruguière (0426°)



Votre renfort social

Le bon soutien au bon moment

Vous vivez une situation particulière
ou traversez une épreuve ?

Problèmes de santé • Handicap • Perte d'autonomie
Situation sociale difficile • Famille et scolarité
Études et formation professionnelle • Logement
Prévention • Aides exceptionnelles



Unéo protège la
communauté défense
et renforce son
accompagnement
social avec Solidarm.



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

Les conseillers Solidarm répondent
à toutes vos questions. Contactez-les !

0 970 809 687

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 (appel non surtaxé)

solidarm.fr



82 Tarn-et-Garonne

MAGNIN Pierre, Montauban (0132^e)
FAVAREL Hervé, Cazes-Mondenard (1423^e)
SIMONIN Odette, Orgueil (0132^e)
PROTO Marcel, Villebrumier (0132^e)
CANOUE Jacques, Golfech (1167^e)
NICOLAS Maurice, Valence (1423^e)
CAVAILLE Fortunée, Montauban (0132^e)

83 Var

LATKOWSKI Pierre, Toulon (0003^e)
COTTIN Bernard, Sanary-sur-Mer (0828^e)
BORE Marie Thérèse, La Garde (1527^e)
PONS Norbert, Garéoult (1754^e)
GILLES Josette, Six-Fours-les-Plages (0630^e)
GOUJON Paul, Six-Fours-les-Plages (0630^e)
BANCHERELLE Jean, Six-Fours-les-Plages (0630^e)
MAURI Jean-Marie, Saint-Cyr-sur-Mer (1560^e)
APHECEIX Emile, Draguignan (0278^e)
DEBRUYNE Patrick, Draguignan (0278^e)
MAS Renée, Draguignan (0278^e)
MATHIEU Christian, Le Castellet (1560^e)
MUHL André, Pierrefeu-du-Var (1722^e)
BOSSE Marcel, Hyères (0345^e)
NICOD Roland, Hyères (0345^e)
LAVEIX Anne, Hyères (0824^e)
HELIES Joseph, Hyères (1834^e)
CLUZEAU Jean-Claude, Saint-Mandrier-sur-Mer (0344^e)
CAZENAVE René, Puget-sur-Argens (1743^e)
CORGNOL Aimé, Roquebrune-sur-Argens (1708^e)
CARON Pierre, Saint-Raphaël (0258^e)
FAGES Edith, Saint-Raphaël (0258^e)
TOTEREAU Claude, Flayosc (0278^e)

84 Vaucluse

CHATELARD Jeanine, L'Isle-sur-la-Sorgue (1609^e)
GROSMOUGIN Jacqueline, Orange (0252^e)

85 Vendée

BOIDE Jacques, Saint-Pierre-du-Chemin (0148^e)
BOSSARD Josette, Fontenay-le-Comte (0148^e)
POIROUX Guy, Fontenay-le-Comte (0148^e)
DUBOIS Georges, Saint-Juire-Champgillon (0685^e)
FOUCAUD Michel, Saint-Révérend (1383^e)
GABORIT Yvette, Saint-Gervais (0796^e)
LACALE Jean-Claude, Beauvoir-sur-Mer (0796^e)
ARNAUDEAU Gabriel, Challans (0758^e)
ROUFFIE Georges, Challans (0758^e)
CHAUVET Henri, Saint-Sigismond (0148^e)
RICHARD Jean, Brem-sur-Mer (1383^e)
BERROU Pierre, Notre-Dame-de-Monts (0796^e)

86 Vienne

GOUEDRANCHE Simon, Chapelle-Viviers (1407^e)

88 Vosges

GIRARD Alain, Neuvillers-sur-Fave (0606^e)
GEORGES André, Ramonchamp (0408^e)
DROUOT Victor, Removille (0697^e)
LAURENT Jean, Plainfaing (0514^e)
MERCIER Noël, Neufchâteau (0276^e)
COUTURIER Renée, Baudricourt (0697^e)
GASMANN Michel, Rambervillers (0681^e)

89 Yonne

BELLIAU Jeannine, Villecien (0176^e)
BOUCHE Guy, Chevannes (0176^e)

91 Essonne

ELISABETH François, Brétigny-sur-Orge (1077^e)

92 Hauts-de-Seine

BERCOT Madeleine, Le Plessis-Robinson (1195^e)

95 Val-d'Oise

WAROQUIER Paulette, Gonesse (1691^e)
MALOT Yves, Gonesse (1691^e)

971 Guadeloupe

FIRPION Valère, Sainte-Rose (0154^e)

974 La Réunion

CAILLAUD Guy, Le Tampon (1839^e)
CORE Rita, Saint-Pierre (1839^e)

98 Monaco

GASTAUD Francis, Monaco (0040^e)
KERAVEC Yolande, Monaco (0040^e)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

RAPPEL IMPORTANT

- Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable.effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.
- Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**



articlesviedesstructures@snemm.fr



49 Maine-et-Loire
UD 049
0131 – Angers

Lucien ETCHENAGUCIA

Lucien Etchenagucia est né le 26 décembre 1949 à Urrugne (64). Appelé du contingent le 1^{er} novembre 1969 au 31^e régiment du génie à Libourne (33), il s'engage au titre du 6^e RG le 1^{er} septembre 1975 où il est nommé au grade de sergent-chef le 1^{er} janvier 1978. Muté à La Valbonne le 1^{er} juillet 1983, Lucien sert dans les rangs du 23^e régiment du génie, jusqu'à sa dissolution le 1^{er} juillet 1984, puis rejoint le 4^e RG, toujours à La Valbonne. Il accède au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 1985. Le 1^{er} septembre 1990, il est de nouveau muté, au 13^e régiment du génie à Trèves (FFSA), comme chef du casernement. Il est nommé adjudant-chef le 1^{er} janvier 1993. Il rejoint enfin l'EAABC de Saumur (49) le 1^{er} août 1995 et prend les fonctions de sous-officier infrastructure. Admis à la retraite le 26 décembre 2004, il sert dans la réserve opérationnelle à l'École du Génie de 2005 à 2010. Lucien Etchenagucia est porte-drapeaux de la 131^e section depuis 2017.

Médaille militaire (2004),
Médaille de bronze de la Défense nationale,
Médaille des services militaires volontaires (2009).



64 Pyrénées-Atlantiques
UD 064
1566 – Saint-Palais

Jacques GOMEZ

Jacques GOMEZ est né le 27 juillet 1940 à Bourbon-Lancy (71). Appelé au service militaire le 5 janvier 1960 à Essey les Nancy (54) il suit une formation de mécanicien avion. Le 26 décembre 1960 il se spécialise sur hélicoptère à l'EALAT à Sidi Bel Abbés en Algérie. A partir du 1^{er} août 1961 il effectue plusieurs missions d'évacuations sanitaires de blessés et de ravitaillements de troupes sur le terrain. Il est cité à l'ordre de la Division le 12 décembre 1961 et promu maréchal des logis le 1^{er} janvier 1962. Le 5 janvier 1962 il signe un contrat d'engagement de 2 ans au titre de l'ESAM de Bourges (18) où il effectue une formation sur hélicoptère et obtient le brevet du 1^{er} degré. Il est alors muté à l'EALAT à Le Canet des Maures (83) comme mécanicien sur hélicoptère. Le 1^{er} mai 1966 il est nommé maréchal des logis-chef. Servant par contrats successifs, il est muté le 1^{er} septembre 1968 à l'EAA-PALAT de Châlons sur Marne (51). Il est nommé adjudant le 1^{er} janvier 1969. Le 13 octobre 1969 il entre à l'école du personnel navigant EPNER du CEV à Istres (13) où il obtient le certificat de mécanicien navigant d'essai en vol, le 21 juillet 1970. Le 1^{er} août 1970 il rejoint le GALAT STAT à Valence (26) où il s'occupe plus particulièrement des hélicoptères PUMA. Le 1^{er} juillet 1974 il est nommé adjudant-chef. Il est admis à la retraite à compter du 1^{er} octobre 1976. Il occupe, au cours d'une dizaine d'années, plusieurs postes dans des entreprises civiles dont celui de formateur secouriste du travail. Très investi dans le milieu des anciens combattants, il est trésorier et porte drapeau de la section.

Médaille militaire (1976),
Croix du combattant,
Croix de la Valeur militaire,
Médaille commémorative AFN agrafe « Algérie ».



78 Yvelines
UD 078
1642 – Vélizy-Villacoublay

Pierre LANTHOINETTE

Notre doyen Pierre Lanthoinnette nous a quitté dans sa 101^e année. Engagé volontaire en 1938 en Tunisie, il a servi près de 22 ans au sein de l'armée de l'Air en tant que mécanicien équipement. Totalisant plus 2000 heures de vol, Il était le dernier membre de l'équipage présidentiel qui a transporté les deux présidents de la quatrième République, Vincent Auriol et René Coty.

Il a mené sa carrière en grande partie sur les théâtres de Syrie, de France et d'Indochine.

À l'issue de cette riche carrière opérationnelle il s'est investi dans le milieu associatif des anciens du GLAM en qualité de Secrétaire pendant 33 années.

Pierre était titulaire de la Médaille militaire depuis le 12 octobre 1953. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme volontaire et dévoué aux causes qu'il servait avec générosité et modestie

Médaille militaire (1953).

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@sneimm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction

NOTRE BOUTIQUE

Médaille Militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire : 39€



Coffret finition nickel brillant

Intérieur velours, Couvercle
estampé en relief finition vieil argent
(diam. 8 cm / hauteur 2,5 cm)
Prix unitaire : 35€



Médaille «SNEMM»

Prix unitaire : 29€



Coin's

**Prix unitaire : 5€
(ou 20€ les 5)**

Les 2 Stylos

Un vert et un jaune
Prix du lot : 5€



Médaille Souvenir 170 ans 1852 - 2022

Prix unitaire : 50€



Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention
10 ans, 20 ans et 30 ans)

Prix unitaire : 13€



Carnet

24 feuilles
Prix unitaire : 5€



Album illustré «L'épopée de la Médaille Militaire»

Prix unitaire : 5€
+ Frais de port :
de 1 à 4 exemplaires 4€
Au-delà de 4 exemplaires,
nous consulter.



Petit drapeau

Polyester
Prix unitaire : 10€



Mug 170 ans 1852 - 2022

Prix unitaire : 10€



Carte de correspondance

Lot de 5
avec enveloppes
Prix du lot : 10€

Retrouvez

d'autres articles sur :

www.sneffm.fr

Rubrique «**Boutique**»

Ces articles sont disponibles au Siège
36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
(Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

**Attention : les règlements par
CB ne sont pas acceptés pour
les articles pris sur place.**

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de
rédiger votre commande sur papier libre, sans
omettre d'y joindre votre règlement par chèque
libellé à l'ordre de la SNEFFM.

Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois,
si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter
6€ au montant de votre commande. (Voir ci-dessus
tarification particulière concernant l'album illustré).

SNEFFM-BOUTIQUE : 01 45 22 98 17